

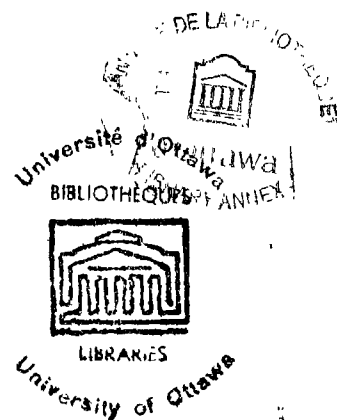
L'INSTABILITE EMOTIVE DANS LES GRANDS ORPHELINATS
DE LA PROVINCE DE QUEBEC

par Reynald Rivard, ptre

Thèse présentée à la Faculté des
Arts de l'Université d'Ottawa par
l'intermédiaire de l'Institut de
Psychologie en vue de l'obtention
du doctorat en philosophie.

PICA TROP PETIT!

Trois-Rivières, Canada, 1955



UMI Number: DC53551

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform DC53551
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCE

Cette thèse a été préparée sous la direction du révérend Père Raymond-Henri Shevenell, o.m.i., directeur de l'Institut de Psychologie de l'Université d'Ottawa, et du docteur Lawrence T. Dayhaw, professeur au même Institut.

Les autorités religieuses des orphelinats que nous avons visités nous ont reçu avec grâce et empressement.

A titres divers, mademoiselle Anita Cadotte et monsieur Gérard Trépanier de l'Institut Psycho-Social des Trois-Rivières ont offert leur généreuse collaboration pour le travail des recherches.

Monseigneur Charles-Edouard Bourgeois, directeur général du Centre de Service Social et de l'Institut Psycho-Social des Trois-Rivières, nous a fourni l'aide qui était indispensable à la réalisation de ce travail.

Nous les remercions tous de leur bienveillante et précieuse collaboration.

CURRICULUM STUDIORUM

Reynald Rivard, né le dix août 1919 aux Trois-Rivières, Province de Québec.

Baccalauréat ès arts, le vingt-neuf juin 1939, à l'Université Laval.

Maîtrise ès arts, le trois juin 1951, à l'Université d'Ottawa.

Thèse: L'instabilité émotionnelle chez les protégés des orphelinats ordinaires de la Province de Québec.

Ordonné prêtre, le trois juin 1944 aux Trois-Rivières.

TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
INTRODUCTION	x
I.- MISE AU POINT DU PROBLEME.	1
1. But poursuivi	1
2. Définition des termes	2
3. Recension des recherches faites dans ce domaine	10
II.- L'INSTRUMENT DE LA RECHERCHE ET LE CHOIX DES SUJETS.	23
1. Nature et valeur du <u>Brown-Ottawa</u>	24
2. Adaptations apportées au test	26
3. Le choix et la distribution des sujets	27
III.- L'ADMINISTRATION DES QUESTIONNAIRES.	35
1. Procédés suivis pour l'administration du test	35
2. La récolte des données complémentaires	37
IV.- DISCUSSION DES RESULTATS GLOBAUX	41
1. Méthode suivie dans la discussion	41
2. Présentation et analyse des résultats globaux	44
A. Les enfants des orphelinats comparés aux enfants vivant dans leur famille	44
B. Influence du sexe des protégés	49
V.- DISCUSSION DES RESULTATS SPECIAUX DE LA PREMIERE PHASE	53
1. Influence de la durée du stage à l'orphelinat	54
2. Influence de la cause d'entrée à l'orphelinat	55
3. Influence de chaque orphelinat	60
VI.- DISCUSSION DES RESULTATS SPECIAUX DE LA SECONDE PHASE.	68
1. Influence de chaque orphelinat	69
2. Influence du sexe dans les orphelinats mixtes	74
3. Influence de la cause d'entrée à l'orphelinat	76
4. Influence de chaque orphelinat (suite)	78
5. Influence de la durée du stage à l'orphelinat	88
6. Influence du stage à l'orphelinat avant l'âge de six ans	90
7. Influence du nombre de contacts des protégés avec leurs parents	93
CONCLUSIONS.	98
BIBLIOGRAPHIE	102

TABLE DES MATIERES

v

Appendices	pages
1. <u>L'INVENTAIRE DE LA PERSONNALITE BROWN-OTTAWA.</u>	106
2. LA FICHE STATISTIQUE.	111
3. LES DONNEES PREMIERES	115
4. SOMMAIRE DE <u>L'instabilité émotive dans les grands orphe-</u> <u>linats de la Province de Québec</u>	130

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	pages
I.- Réactions anormales des enfants placés dès leur naissance en institutions et moment de leur apparition, d'après Gesell et Amatruda.	16
II.- L'échantillon de la première phase en 1949.	32
III.- L'échantillon de la seconde phase en 1954	33
IV.- Fréquences des causes d'entrée pour l'ensemble des huit orphelinats et pour chacun d'entre eux en 1949 . . .	39
V.- Evaluation critique des différences de moyennes obtenues sur le <u>Brown-Ottawa</u> par les enfants vivant dans leur foyer et ceux qui vivaient dans les orphelinats en 1949 et en 1954.	47
VI.- Evaluation critique de la différence d'instabilité émotive des garçons et des filles des huit orphelinats en 1949 et en 1954	51
VII.- Evaluation critique des différences de moyennes des protégés qui avaient passé moins de deux ans à l'orphelinat comparés à celles des protégés qui y étaient demeurés plus de quatre ans. (Première phase)	56
VIII.- Evaluation critique des différences trouvées entre la moyenne des protégés dont la cause d'entrée était IV.- Naissance illégitime et celles des protégés qui étaient à l'orphelinat pour chacune des autres causes d'entrée. (Première phase)	58
IX.- Evaluation critique des différences de moyennes de divers orphelinats comparés entre eux. (Première phase). .	62
X.- Evaluation critique des différences de moyennes trouvées entre quelques orphelinats le facteur "naissance illégitime" ayant été éliminé. (Première phase).	65
XI.- Statistiques des résultats des protégés groupés par institutions. (Seconde phase).	70
XIII.- Evaluation critique des différences de moyennes de divers orphelinats comparés entre eux. (Seconde phase).	72

Tableaux	pages
XIII.- Evaluation critique de la différence de la moyenne des orphelinats 1 et 7 comparée à celle des orphelinats 2, 3, 4, 5, 6 et 8. (Seconde phase)	73
XIV.- Evaluation critique des différences de moyennes des garçons et des filles de trois orphelinats mixtes. (Seconde phase).	75
XV.- Statistiques des résultats des protégés vivant dans les institutions 1 et 7 et de ceux qui vivaient dans les autres institutions 2, 3, 4, 5, 6 et 8 groupés selon la cause de leur entrée à l'orphelinat. (Seconde phase)	77
XVI.- Niveaux de probabilité des différences trouvées en comparant une à une les moyennes de résultats pour chaque cause d'entrée dans le Groupe B des orphelinats 2, 3, 4, 5, 6 et 8. (Seconde phase)	79
XVII.- Fréquences de chaque cause d'entrée exprimées en pourcentages et moyennes des résultats obtenus dans le Groupe A d'orphelinats 1 et 7 et le Groupe B des autres orphelinats 2, 3, 4, 5, 6 et 8. (Seconde phase)	81
XVIII.- Evaluation critique des différences de pourcentages d'admission des enfants qui avaient été reçus dans les deux Groupes d'orphelinats A et B, pour les causes d'entrée I.- Mort du père et VI.- Séparation des parents. (Seconde phase).	84
XIX.- Evaluation critique des différences de la moyenne des enfants de parents séparés vivant dans le Groupe A d'orphelinats comparée à la moyenne des enfants qui vivaient pour la même cause d'entrée dans le Groupe B d'orphelinats et aussi à la moyenne des enfants qui vivaient dans leur famille. (Seconde phase)	85
XX.- Evaluation critique des différences de moyennes, pour quatre causes d'entrée, des protégés du Groupe B d'institutions qui avaient passé moins de deux ans à l'orphelinat comparés aux protégés des mêmes institutions qui y étaient demeurés plus de quatre ans. (Seconde phase).	89
XXI.- Evaluation critique des différences de moyennes de résultats des protégés comparés par groupes selon qu'ils étaient entrés à l'orphelinat avant l'âge de six ans ou après cet âge. (Seconde phase)	92

Tableaux	pages
XXII.- Evaluation critique des différences de moyennes des protégés du Groupe B d'orphelinats qui n'avaient eu aucun contact avec leurs parents comparés aux protégés du même groupe d'orphelinats qui avaient eu divers nombre de contacts avec leurs parents, la cause I.- Mort du père ayant été éliminée. (Seconde phase)	95
XXIII.- Numéros d'ordre des orphelinats et des questionnaires de la première phase de la recherche avec sexe des enfants examinés et date de leur examen	116
XXIV.- Numéros d'ordre des orphelinats et des questionnaires de la seconde phase de la recherche avec sexe des enfants examinés et date de leur examen	117
XXV.- Résultats obtenus sur le <u>Brown-Ottawa</u> en 1949, par 483 protégés des grands orphelinats ordinaires de la Province de Québec, d'après l'orphelinat et d'après le sexe	118
XXVI.- Résultats obtenus sur le <u>Brown-Ottawa</u> en 1954 par 572 protégés des grands orphelinats ordinaires de la Province de Québec, d'après l'orphelinat et d'après le sexe.	119
XXVII.- Résultats obtenus sur le <u>Brown-Ottawa</u> par 800 enfants des deux sexes d'Ottawa et des environs	120
XXVIII.- Résultats distribués selon la durée du stage à l'orphelinat des classes de protégés: II.- Orphelins de mère, V.- Enfants de parents incapables et VI.- Enfants de parents séparés. (Première phase).	121
XXIX.- Résultats des protégés distribués selon la cause de leur entrée à l'orphelinat. (Première phase)	122
XXX.- Résultats dans cinq orphelinats, les questionnaires des enfants de naissance illégitime ayant été éliminés. (Première phase)	123
XXXI.- Résultats obtenus sur le <u>Brown-Ottawa</u> par l'ensemble des protégés des orphelinats numéros 1 et 7 et l'ensemble des protégés des orphelinats 2, 3, 4, 5, 6 et 8. (Seconde phase)	124

Tableaux	pages
XXXII.- Résultats obtenus sur le <u>Brown-Ottawa</u> dans les orphelinats mixtes 4, 5 et 6 par les garçons et les filles groupés séparément. (Seconde phase)	125
XXXIII.- Résultats obtenus sur le <u>Brown-Ottawa</u> par les enfants des orphelinats numéros 1 et 7 et ceux des autres orphelinats numéros 2, 3, 4, 5, 6 et 8, groupés selon la cause de leur entrée à l'institution. (Seconde phase)	126
XXXIV.- Résultats des protégés des six orphelinats moins stables distribués selon la cause de leur entrée à l'institution et la durée de leur stage. (Seconde phase)	127
XXXV.- Fréquences de résultats des protégés distribuées selon les groupes d'orphelinats et selon qu'ils étaient entrés en institutions avant l'âge de six ans ou après cet âge, la cause d'entrée I.- Mort du père ayant été éliminée. (Seconde phase)	128
XXXVI.- Résultats des protégés du Groupe B d'institutions distribués selon le nombre de contacts qu'ils avaient eus avec leurs parents, la cause I.- Mort du père ayant été éliminée. (Seconde phase)	129

INTRODUCTION

Le service social a souvent recours à la psychologie expérimentale pour trouver une solution à des problèmes dont ses travailleurs sont devenus de plus en plus conscients. Ainsi, on nous a demandé à plusieurs reprises s'il ne serait pas possible d'étudier l'instabilité émotionnelle des protégés des orphelinats.

Nombreux sont les responsables de ces institutions qui cherchent de tous côtés à trouver des remèdes à cette instabilité qu'ils ont observée eux-mêmes. Les questions qu'ils se posent peuvent se ramener à celles-ci: comment évaluer l'instabilité des enfants qui nous sont confiés par rapport à celle des enfants qui vivent dans leur famille? Est-ce que les enfants de notre orphelinat sont plus instables que ceux des autres orphelinats? Est-ce qu'on doit attribuer cette instabilité à l'influence de l'orphelinat ou à d'autres facteurs?

Après avoir étudié un peu la question, nous avons nous-même posé à plusieurs travailleurs sociaux les questions suivantes: croyez-vous que parmi les protégés des orphelinats les filles sont plus instables que les garçons? Pensez-vous que les enfants qui sont demeurés plus longtemps à l'orphelinat sont plus instables que ceux qui y sont restés moins longtemps? Certains nous ont répondu l'affirmative dans les deux cas, d'autres se sont dits incapables de répondre.

Le souci d'apporter un peu de lumière sur le sujet nous a entraîné dans ce travail. Le problème sera d'abord bien mis au point, puis l'instrument de l'enquête ainsi que le choix des sujets seront présentés. Après avoir dit un mot de la procédure suivie dans

l'administration du test, nous serons en mesure d'analyser les résultats, en général d'abord, et ensuite en particulier, pour déceler les causes de l'instabilité chez les protégés et répondre aux principales questions que l'on se pose couramment à leur sujet.

*Hypothèse et
sans questions
pas assez clairement
définies.*

CHAPITRE PREMIER

MISE AU POINT DU PROBLEME

Pour procéder avec méthode, il faut d'abord préciser le but à poursuivre, clarifier les termes employés et mettre à jour la recension des recherches dans ce domaine.

1. But poursuivi

Le but à atteindre est d'évaluer de façon aussi précise que possible le niveau d'instabilité émotionnelle des protégés des grands orphelinats, d'en trouver les facteurs principaux et d'obtenir des indications utiles au service social institutionnel et aux cliniciens d'hygiène mentale.

Tout le monde est d'accord pour constater qu'il y a une différence entre les protégés des orphelinats et les enfants qui vivent dans une famille normale. Mais, l'unanimité est brisée dès qu'il s'agit d'évaluer cette différence et surtout d'en indiquer les facteurs. Bien plus, maints professeurs, psychologues et travailleurs sociaux sont un peu désorientés lorsqu'ils essaient d'interpréter les tests ou inventaires de personnalité auxquels ils ont soumis ces enfants. Par cette recherche, on a voulu ajouter un peu à l'immense effort qui se fait actuellement à travers le monde pour mieux comprendre et aider l'enfance malheureuse.

2. Définition des termes

a) Instabilité émotionnelle.- Par instabilité émotionnelle on entend ici "une condition nerveuse provoquée par une situation insupportable dans le milieu où l'on vit"¹.

Cette conception de l'instabilité émotionnelle est celle que Fred Brown a adaptée pour la préparation de son Personality Inventory for Children², un questionnaire destiné à dépister les tendances névrotiques ou encore l'instabilité émotionnelle chez les enfants âgés de neuf à quatorze ans.

La position que prend Brown est nettement celle de l'hygiène mentale qu'on se propose de tenir dans cette recherche.

Pour bien saisir le sens précis de cette notion d'instabilité émotionnelle, il est utile de refaire l'itinéraire qu'a suivi la notion de l'instabilité des origines à nos jours.

Pour cette étude historique, on citera d'abord librement, en le résumant, le docteur André-P.-L. Beley³. dans son volume: L'enfant instable.

Il est à noter tout d'abord que tout individu naît instable et le demeure, restant en cela dans la règle, un certain nombre d'années.

¹ R.-H. Shevenell, o.m.i., L'inventaire de la personnalité Brown-Ottawa, manuel, Ottawa, les Editions de l'Université d'Ottawa, 1946, p. 5.

² Fred Brown, The Problem of Nervousness and Its Objective Verification in Children, dans The Journal of Abnormal and Social Psychology, Vol. 31, N^o 2, livraison de juillet 1936, pages 194-207.

³ André-P.-L. Beley, L'enfant instable, Paris, Presses Universitaires de France, 1951, pages 2-15.

Mais à côté de cette instabilité normale de l'enfant, il y a une instabilité pathologique caractérisée par un excès quantitatif de mouvements ou encore par des déviations quantitatives de mode de penser et d'agir. L'historique des travaux faits sur ce sujet commence avec Bourneville (1896) qui décrit l'instable avant tout comme un destructif et comme un suggestible; il s'agit déjà d'une destructivité par manque d'harmonie entre l'impulsivité et les inhibitions et d'une grande auto-suggestibilité. Kraepelin (1898) fait de l'instabilité un type structural de psychopathie et le considère à ce titre aussi bien chez l'adulte que chez l'enfant. Philippe et Paul Boncour, étudiant particulièrement l'écolier, délimitent (1915), en opposition à l'asthénique, une catégorie d'enfants remuants et difficiles qui ne sont ni des arriérés notoirement déficients, ni des hystériques, ni des "turbulents épileptoïdes". La question se pose déjà de l'existence d'une instabilité pure, essentielle. En 1914, le Professeur Heuyer donne une première description de l'enfant et de l'adolescent instables, dont il décrit la psychomotricité particulière et les modes de comportement à travers son existence sociale. Il montre le parallélisme de forme qui existe entre l'instabilité de l'attention et celle du mouvement.

André Collin (1920) décrit dans son traité de médecine légale infantile le "débile éparpillé" sans prononcer à son sujet le mot d'instabilité. Henri Wallon (1925) met en doute qu'il existe réellement une constitution spécifique d'instable et fait jouer un rôle important à l'émotivité et à son terrain humoro-endocrino-sympathique, lésé ou non. Homburger puis Kramer font ressortir (1926) qu'à la base de l'instabilité

pathologique infantile se trouve une sorte de discontinuité, de dysharmonie de la personnalité créés par la rencontre de pensées immédiatement contradictoires (quoique sans incohérence) chez un être dont la volonté encore insuffisante est gênée par une certaine hyper-émotivité. Vermeulen (1929) lui aussi oppose et rapproche les enfants émotifs et les jeunes instables qui forment un groupe assez homogène avec des courbes mentales très comparables.

Pierre Male, étudiant la "genèse des troubles de caractère chez l'enfant" (1932) voit dans l'instabilité morbide infantile une manifestation de l'indifférenciation du substratum neurologique en face des effractions émotives, d'ordre plus ou moins conflictuel, qui se succèdent dès l'âge de trois ans. Ainsi l'instabilité pure, si elle existe, ne serait jamais que de très courte durée, et serait aussitôt dominée par une constitution caractérielle ou par des conditions sociales. Il est bon de noter en passant que cette étude est la première qui souligne expressément le facteur social comme important. Cet auteur insiste sur la nécessité pour toute observation clinique de délimiter soigneusement le versant organique et le versant psychologique de l'instabilité sans jamais oublier le versant socio-familial, véritables voies d'accès à l'analyse utile de chaque cas particulier. Cette conception dynamique de l'instabilité infantile est celle que partage dès 1923, Sancte de Santis lorsqu'il affirme: "le syndrome instabilité est l'expression des conflits de la personnalité en formation".

En 1940, Jadwiga Abramson dépouille de nombreuses observations cliniques sous l'angle du triple développement intellectuel, affectif et

moteur; elle montre combien, chez l'instable, les "situations ne sont envisagées que de façon fragmentaire, avec un automatisme associatif allant toujours aux réponses de facilité et combien ce fait interdit l'accès au relatif et à l'abstrait; l'imagination est aussi pauvre qu'est rapide une observation concrète dont le caractère d'immédiat empêche l'aboutissement. Dégageant essentiellement "l'inaptitude à soutenir un effort d'attention et de persévérance dans des conditions réglées par une situation sociale, sans intérêt subjectif et sans jouissance immédiate", elle insiste, après Heuyer, sur l'irrégularité du profil d'attention chez l'instable, sur sa fatigabilité et sur la gêne créée par l'inhibition, phénomène psycho-moteur type. Au point de vue moteur, on note des alternances de propulsivité et de lenteur, avec des syncinésies organisant la débilité motrice. Le geste est dispersé.

Enfin l'étude de l'affectivité établit la prédominance du courant centripète, avec l'ambivalence continue entre l'impulsion et l'opposition, expliquant la paresse habituelle en dehors des intérêts immédiats. Mlle Abramson conclut que, d'après ses recherches, un enfant sur ^{deux} est un instable et que un sur ^{quatre} présente un syndrome de grande instabilité psychomotrice.

Dans son étude historique le docteur Beley ignore quelques recherches importantes. D'abord celle de Florence Mateer⁴ (1924) qui considère l'instable comme un psychopathe qui peut grandement profiter de mesures

⁴ Florence Mateer, The Unstable Child, New York, Appleton and Company, 1932, pages 433-459.

préventives d'hygiène mentale et celle de Augusta Alabastro et Agata Sidlauskaite⁵ (1944) réalisée à Milan. Ces dernières arrivent à la conclusion générale que l'instabilité n'est qu'un symptôme sans corrélation précise avec une cause connue, ni avec l'intelligence, l'affectivité ou la motricité.

Comme nous pouvons le voir par l'ensemble de ces études, les chercheurs ne sont pas tous d'accord sur la nature de l'instabilité. Cela est évidemment dû surtout au fait que chacun employait une méthode de recherche qui l'amenait tout naturellement à considérer surtout un aspect du problème. Cependant, il est possible de retenir avec le docteur Beley, la synthèse suivante:

Tels sont les 3 processus psycho-socio-somatiques qui conditionnent l'instabilité morbide de l'enfant et de l'adolescent: insuffisance du système sous-cortico-cérébello-frontal présidant au tonus et à la synergie, et débilité motrice; insuffisance du développement affectif et déséquilibre émotionnel; insuffisance de l'encadrement familial et social avec la dispersion d'appétit qu'elle entraîne et qu'elle fixe⁶.

Il ressort assez nettement de cette étude historique que les efforts des premiers chercheurs dans ce domaine, étaient plutôt centrés sur l'analyse des symptômes de l'instabilité tandis que les derniers ont déplacé leur attention pour étudier de plus près les influences du milieu qui peuvent être la cause de cette instabilité.

Or, la présente recherche a justement été entreprise en vue de préciser l'influence de certains facteurs sociaux jugés susceptibles d'engendrer l'instabilité émotive chez les protégés des orphelinats.

⁵ Augusta Alabastro et Agata Sidlauskaite, Nuove ricerche sui fanciulli instabili, Milano, Societa editrice Vita e pensiero, 1944, p. 199.

⁶ André-P.-L. Beley, Op. cit., p. 15.

Le sens de la définition de l'instabilité émotionnelle qui a été donnée plus haut, se précise lorsqu'on lit Jadwiga Abramson au début de son ouvrage: L'Enfant et l'adolescent instables⁷.

(...) l'étude de la mentalité instable est avant tout une étude de l'équilibre, des rapports et des corrélations entre les tendances et les aptitudes intellectuelles, affectives et motrices. Ce sont des dernières qui déterminent les attitudes et les réactions de la personnalité humaine. Etant à base de notre activité, elles sont, même chez l'adulte normal, en état d'équilibre instable; cet équilibre relatif s'acquiert peu à peu grâce aux efforts continus et répétés d'adaptation à l'ambiance, prise dans le sens le plus large du mot. L'adaptation réussit chez l'individu normalement évolué malgré les difficultés extérieures. L'acquisition de cet équilibre est en rapport avec le degré de maturité de la personnalité.

Il est différent à différentes époques de la vie individuelle, à différents niveaux intellectuels dans différents milieux. Chaque âge et chaque milieu ont leur équilibre propre et leurs défauts d'équilibre. A quoi sont dues ces déficiences? Quelque chose a dû se produire qui a empêché l'équilibre de s'établir, qui a rompu un état d'équilibre déjà acquis. Ce quelque chose crée ou déclenche un état de déséquilibre, dysharmonie de la personnalité.

Ce déséquilibre de la personnalité se traduit extérieurement par une nervosité, une mobilité intellectuelle, émotionnelle et physique plus ou moins grande qu'il est maintenant convenu d'appeler névrose.

Les théories sur les névroses sont nombreuses. C'est en cherchant et étudiant l'instrument qui devait servir à cette recherche que nous avons rencontré celle de Fred Brown. La première édition du manuel

⁷ Jadwiga Abramson, L'Enfant et l'adolescent instables, Paris, Presses Universitaires de France, 1940, p. 29.

L'Inventaire de la personnalité Brown-Ottawa⁸ donne un résumé de cette théorie sur la névrose:

La théorie de Brown est à la fois psychologique et sociale. Il affirme explicitement lui-même qu'il n'a pas de sympathie pour les fantaisies freudiennes de sexualité infantile, ni pour le terrain en friche de la psychanalyse scientifique ou pseudo-scientifique. Il nous plaît vivement d'abonder en ce sens.

Il conçoit la névrose comme une condition nerveuse provoquée par une situation insupportable dans le milieu où l'on vit. Au fond, il y a une source de tension continue; une difficulté accablante ou embarrassante le sujet; il ne réussit d'aucune façon à s'en défaire ou à la vaincre; il recourt ensuite à ce que les psychologues appellent les mécanismes de défense. Quand ces mécanismes sont devenus habituels ils témoignent d'une mésadaptation constante. Si cette mésadaptation persiste, elle pourra tôt ou tard, selon la résistance du sujet, conduire soit aux névroses, soit aux psychoses. Cette conception n'exclut pas les prédispositions natives, elle appuie sur l'influence du milieu qui précipite la maladie par ces exigences et son incompatibilité.

Il est intéressant de noter ici comment un américain Fred Brown et une européenne Jadwiga Abramson en sont arrivés à des conclusions identiques dans leur étude sur l'instabilité émotionnelle. En effet, tous deux la conçoivent comme un état de déséquilibre nerveux provoqué par un fait ou une situation qui a empêché l'équilibre émotionnel de s'établir ou qui a rompu un état d'équilibre déjà acquis.

Cette condition nerveuse peut résulter de la situation actuelle dans laquelle se trouve le sujet ou encore être le résultat d'une tension nerveuse accumulée pendant une situation antérieure. Cette condition est caractérisée par une émotionnalité développée à un degré exceptionnel de telle sorte que les émotions d'un enfant instable seront disproportionnées

⁸ R.-H. Shevenell, o.m.i., Op. cit., p. 5.

à la cause qui les aura produites. Ainsi, ses joies, ses peines, ses craintes, ses colères seront sans proportion avec l'objet qui les suscite, si bien qu'il rira ou éclatera en sanglots alors qu'un enfant normal restera indifférent, un rien l'immobilisera de frayeur ou des futilités l'irriteront à tout propos.

L'instable ne peut avoir une attention soutenue, il s'agit continuellement parce qu'à tout instant s'offre à lui une foule d'objets provocateurs d'émotions nouvelles auxquelles il résiste difficilement. A mesure que ses systèmes nerveux et musculaire se développeront et deviendront capables d'émotions et d'actions plus nombreuses et plus intenses, il sera entraîné dans des désordres plus complexes causés par les stimulants émotifs contradictoires qui se succèdent souvent dans la vie. L'instable passera donc par des périodes successives de rires et de pleurs, de colère et de tendresse; il manque de maturité et n'est pas maître de ses émotions.

Cependant, il est à noter que tous les instables ne répondent pas à cette description. En effet, entre le plus heureux équilibre et le plus triste déséquilibre, l'instabilité connaît toute une gamme de degrés; un instable peut donc se rapprocher plus ou moins de l'émotif normal.

b) Protégés des grands orphelinats.- Cette étude porte sur une classe particulière d'enfants qui sont ici appelés à dessein "protégés" des grands orphelinats, pour bien montrer qu'il ne s'agit pas seulement d'orphelins, mais encore d'enfants privés de la protection de leurs parents, soit dès leur naissance, les illégitimes, soit plus tard, leurs

parents étant morts ou incapables de les garder pour cause d'infirmité, de grande pauvreté ou d'internement. On verra que toutes ces classes d'enfants sont représentées parmi les protégés des orphelinats au Chapitre trois où l'on traite du choix des sujets.

Pour assurer aux résultats le plus de précision possible, il a paru nécessaire de restreindre la recherche aux grands orphelinats canadiens-français "ordinaires" de la Province de Québec. Ces institutions constituent, en effet, un milieu différent des orphelinats spécialisés, agricoles ou autres, et des écoles de protection de la jeunesse qui reçoivent les enfants irréguliers envoyés par la Cour de Bien-Etre Social.

De plus, la recherche a été limitée aux protégés de neuf à quatorze ans de ces orphelinats, ceux-ci étant les seuls enfants que permettait d'atteindre efficacement l'instrument de recherche qui avait été choisi.

Le fait de limiter cette étude à la Province de Québec permet d'aider à la solution de problèmes plus précis, tout en faisant saisir certaines tendances générales dont la connaissance pourra être utile ailleurs. Le groupe que représente l'échantillon étudié est assez imposant pour légitimer des généralisations utiles.

3. Recension des recherches faites dans ce domaine

La revue de la littérature psychologique n'a révélé qu'une seule recherche portant sur le sujet précis qui est ici étudié. Il s'agit

d'une étude que Fred Brown⁹ a publiée en 1937 et dans laquelle il a essayé de déterminer si les enfants qui vivent dans les orphelinats manifestent plus de tendances névrotiques que les enfants vivant avec leurs parents.

Il a tout d'abord administré son test, le Personality Inventory for Children a deux cents orphelins des deux sexes. Le groupe contrôle a consisté en deux cents garçons et filles dont on avait choisi les tests parmi plusieurs centaines déjà administrés dans la population générale.

Pour faire justice à l'institution et contrôler l'influence possible du milieu de provenance des enfants, il a aussi examiné un autre groupe contrôle de cent garçons venant d'un milieu socio-économique semblable à celui des enfants de l'institution. Les parents de ces garçons avaient eu des contacts fréquents avec les services sociaux et représentaient une classe sociale dans laquelle les foyers brisés et les discordes familiales étaient en grand nombre. L'âge chronologique de tous ces groupes s'étendait de neuf à quatorze ans.

Les comparaisons statistiques que l'auteur a faites des résultats de ces enfants, l'amènèrent aux conclusions suivantes: 1^o Les enfants des institutions ont des tendances névrotiques plus prononcées que ceux qui vivent avec leurs parents dans la population générale. 2^o Cependant, il semble que ces tendances ne sont pas attribuables au milieu institutionnel lui-même, mais bien au milieu d'où ces enfants sont sortis pour venir à l'institution.

⁹ Fred Brown, Neuroticism of Institutions versus Non-institutions Children, dans The Journal of Applied Psychology, Vol. 21, N^o. 4, livraison d'août 1937. p. 379-383.

Brown termine son rapport en suggérant l'opportunité d'une étude subséquente de la relation qui existe entre ces tendances névrotiques et la longueur du stage dans l'institution, même si l'homogénéité des résultats dans l'institution tendait à minimiser l'importance de ce facteur.

Cette suggestion a orienté le début du présent travail et a conduit à envisager plusieurs autres hypothèses qui permettraient peut-être de trouver avec plus de précision les facteurs influant ces tendances névrotiques. Brown avait montré qu'il existait une différence entre les deux groupes d'enfants; on a ici tenté de découvrir, en employant une méthode de travail semblable à la sienne, certains facteurs qu'on soupçonnait être la cause de cette différence. Il s'agissait de plus d'établir la situation émotive des enfants dans les orphelinats de la Province de Québec.

Si la littérature psychologique n'a pas montré d'autres recherches traitant expressément de l'instabilité émotive dans les orphelinats, elle rapporte par ailleurs de nombreuses études relatives aux enfants ayant vécu en institutions. Certaines de ces études ont abouti à des conclusions touchant à la situation émotive de ces enfants. On considèrera ici celles qui sont de plus près apparentées à cette recherche et le plus susceptibles de jeter un peu de lumière sur le problème étudié.

Il existe, pour qui veut étudier sérieusement les problèmes des enfants privés de famille, une recherche descriptive publiée par John Bowlby¹⁰ en 1951 à la demande de l'Organisation mondiale de la santé.

¹⁰ John Bowlby, Soins maternels et santé mentale, Genève, Organisation mondiale de la santé, 1951, 199 pages.

C'est une étude sur les besoins des enfants sans foyer, i.e. des enfants "orphelins, ou séparés de leur famille pour d'autres raisons, qui doivent être confiés à des foyers nourriciers, institutions ou autres organisations d'assistance collective"¹¹.

On a une bonne idée de l'importance de cette recherche, lorsqu'on lit dans la préface du rapport:

Je fus investi de mes fonctions temporaires par l'Organisation Mondiale de la Santé en janvier 1950. A la fin de l'hiver et au début du printemps, j'ai visité plusieurs pays d'Europe - France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse - ainsi que les Etats-Unis d'Amérique. Dans chacun de ces pays, j'ai pu avoir des discussions avec des spécialistes, tout particulièrement dans le domaine des soins et de la "guidance" infantiles; j'ai pu avoir un aperçu de leurs travaux et prendre connaissance de la littérature disponible. Au cours de ces discussions, j'ai constaté une remarquable unanimité tant en ce qui concerne les principes directeurs de la santé mentale des enfants qu'en ce qui concerne les méthodes permettant d'en assurer la sauvegarde. C'est pourquoi, dans la rédaction du présent rapport, ma tâche a seulement consisté à rendre justice à une vaste littérature et à souligner les nombreux points saillants sur lesquels on a attiré mon attention. La conciliation des vues divergentes ne m'a demandé que peu de temps.

Les très nombreux chiffres et tableaux statistiques cités demandent un mot d'explication. Dans pratiquement chaque cas, les tableaux du présent rapport ont été élaborés à partir de données ne figurant pas sous cette forme; ou bien ils représentent une forme simplifiée des tableaux figurant dans les travaux originaux. En outre, dans un certain nombre de cas où sur un matériel qui pourtant le permettait, les tests de signification n'avaient pas été effectués, j'ai fait faire ce travail en utilisant la méthode de χ^2 ¹².

Après avoir passé en revue un nombre considérable de recherches et de travaux originaux, Bowlby en dégage les grandes conclusions qu'il appuie sur des communications personnelles faites par les nombreux spécia-

¹¹ John Bowlby, Op. cit., p. 7.

¹² John Bowlby, Op. cit., p. 7.

listes consultés lors de ses voyages.

En conclusion il affirme:

(...) il existe maintenant suffisamment de preuves pour affirmer l'exactitude de la conception générale: la carence prolongée de soins maternels produit chez le jeune enfant des dommages non seulement graves, mais durables, qui modifient son caractère et perturbe ainsi toute sa vie future. (...) Certes, il existe encore trop peu d'études systématiques, trop peu d'études statistiques comparatives avec des groupes adéquats de contrôle. Prises isolément, seules quelques études font plus que suggérer des conclusions; mais lorsqu'on les rapproche, on est frappé par leur convergence et leur unanimité qui concorde avec l'opinion autorisée des spécialistes de guidance infantile de tous les pays et ne permet aucun doute quant à l'exactitude de la proposition principale. La résistance qu'elle rencontre s'explique peut-être par le fait qu'elle nous oblige, en l'adoptant, à modifier de façon profonde nos conceptions de la nature humaine et nos méthodes concernant les soins à donner aux jeunes enfants.

Néanmoins, et bien que l'on puisse considérer cette proposition fondamentale comme établie, la connaissance des détails demeure malheureusement très insuffisante. (...) En ce qui concerne la carence maternelle, on sait qu'elle peut avoir des conséquences fâcheuses, mais il reste encore à déterminer le degré de carence que les enfants peuvent tolérer en fonction de leur âge.

.....

Tous les spécialistes sont maintenant d'accord pour reconnaître que la première année est d'importance vitale¹³.

De cette recherche de Bowlby, il ressort nettement que la presque totalité des études faites au sujet des enfants vivant en institution, a porté sur des enfants âgés de moins de cinq ans ou encore sur des enfants plus âgés mais en vue de contrôler l'influence des premières années de leur vie sur les troubles manifestés plus tard. On y voit aussi que l'unanimité des chercheurs ne s'est faite qu'à propos de l'influence de la première année de leur vie.

13 John Bowlby, Op. cit., pp. 53, 54, 55.

Ces études avaient pour but d'envisager le développement complet de l'enfant; aussi y trouve-t-on des indications précieuses au point de vue du développement émotif. L'examen de quelques-unes de ces recherches plus importantes nous a permis d'élaborer quelques hypothèses nécessaires à l'évolution de la présente recherche.

Les témoignages variés émanant de spécialistes éprouvés et rapportés par Bowlby ne permettent pas de douter du fait que le développement de l'enfant placé en institution s'écarte de la normale dès l'âge le plus tendre. Nous pouvons constater comment la stabilité émotive de l'enfant est atteinte très tôt en examinant le Tableau I de la page 16 où Gesell et Amatruda¹⁴ résument leurs longues et patientes observations en une liste cumulative de symptômes dénotant le retard de développement qu'on rencontre généralement chez les enfants placés dès leur naissance en institution. Commentant ce tableau, les auteurs font remarquer que ces symptômes sont plus accentués chez les enfants naturellement dépourvus et chez ceux qui ont une personnalité passive et soumise. Ils notent aussi que ces symptômes ont une tendance à durer et que conséquemment, le syndrome devient plus complexe et s'intensifie si l'enfant grandit dans ce même milieu.

Par contre d'autres recherches montrent qu'il est possible de faire disparaître ces symptômes si l'enfant est par exemple remis jeune

¹⁴ Arnold Gesell, Catherine S. Amatruda, Developmental Diagnosis, Normal and Abnormal Child Development, New York, Hoeber, Inc., 1947, p. 327.

Tableau I.- Réactions anormales des enfants placés dès leur naissance en institutions et moment de leur apparition, d'après Gesell et Amatruda¹.

Réactions anormales	Moment de l'apparition
Diminution de l'intérêt et de la capacité de réaction	8-12 semaines
Défauts d'intégration dans le comportement	8-12 semaines
Début d'arriération mis en évidence par la disparité entre l'utilisation des positions couchée et assise	12-16 semaines
Inquiétude excessive devant des personnes étrangères	12-16 semaines
Retard général (comportement en position couchée peu affecté)	24-28 semaines
Manque d'expression faciale	24-28 semaines
Manque d'initiative	24-28 semaines
Automatisme et stéréotypie dans le comportement sensori-moteur	24-28 semaines
Incapacité de s'adapter aux nouvelles situations sociales	44-48 semaines
Résistance exagérée aux nouvelles situations	48-52 semaines
Retard relatif dans le développement du langage	12-15 mois

¹Arnold Gesell, Catherine S. Amatruda, Op. cit., p. 327.

à sa mère ou même si, à l'intérieur de l'institution, l'enfant trouve un bon substitut aux soins maternels. Ainsi, Bowlby rapporte les résultats d'une étude de Roudinesco et Appel dans laquelle les progrès des enfants ont été enregistrés à l'aide du test de Gesell et donnés en termes de quotients de développement (QD):

(...) elles ont obtenu que les 11 enfants d'un groupe dont l'âge variait de 19 mois à 3 ans et 8 mois soient individuellement soumis à des soins particuliers, comprenant notamment quatre séances de trois quarts d'heure par semaine avec un membre du personnel. (Dans 10 cas, la psychologue; dans un, une infirmière.) Si quelques cas donnèrent lieu à un travail thérapeutique (sic), pour la majorité, néanmoins, il s'agissait d'offrir à l'enfant l'occasion d'un contact régulier, à l'abri des autres, avec un adulte compréhensif. Dans plusieurs cas, les résultats de cette méthode furent très satisfaisants. Par exemple, un enfant dont le QD était tombé à 37 et qui, par la suite (à l'âge de 18 mois) était devenu instable, vit, après trois mois de ce traitement, son quotient remonter à 70; un autre enfant de 2½ ans, dont le QD était également tombé très bas, et qui, dans la suite, n'avait plus été testable, obtint un quotient de 100 (chiffre moyen) après un an de ce travail¹⁵.

Parmi les neuf études que W. Goldfarb a publiées de 1943 à 1949, sur les enfants ayant passé les premières années de leur vie en institution, il en est une qu'il est intéressant de citer en rapport avec cette recherche¹⁶. Procédant avec le soin habituel qu'on lui reconnaît dans le monde de la recherche à tenir compte de tous les facteurs à contrôler, il a choisi des enfants âgés de 12 ans et plus (âge moyen, 14½ ans) ayant vécu en institution pendant des périodes diverses au cours des trois premières années de leur vie. Tous ces enfants furent examinés par des

¹⁵ John Bowlby, Op. cit., p. 23-24.

¹⁶ W. Goldfarb, Variations in Adolescent Adjustment of Institutionally - reared Children, dans The American Journal of Orthopsychiatry, vol. 17, N° 3, livraison de juillet 1947, p. 449-457.

assistantes sociales psychiatriques, pour déterminer leur adaptation sociale actuelle. Ecartant les enfants dont l'adaptation sociale n'aurait pu être déterminée sans ambiguïté, Goldfarb a choisi 30 enfants d'âge et de sexe identiques, et dont la moitié était bien adaptée socialement, tandis que l'autre se composait de cas d'inadaptation sévère. Après avoir démontré que la différence de comportement des enfants ne pouvait être expliquée par leur hérédité ni par l'attitude de leurs parents, il a trouvé une différence significative entre les deux groupes en ce qui concerne l'âge d'admission en institution: les adolescents mésadaptés avaient été placés en institution avant l'âge de 6 mois, les autres après cet âge, P étant compris entre .01 et .02.

Etant donné que l'on relie communément l'adaptation sociale à l'instabilité émotive, il semble bien que d'après cette étude de Goldfarb et nombre d'autres d'ailleurs, un stage institutionnel avant l'âge de six mois soit préjudiciable à l'équilibre émotif de l'enfant. Les données de la présente recherche ne permettaient pas une étude des stades comparés à des âges aussi jeunes, mais ont permis une étude spéciale des enfants ayant vécu en institution avant l'âge de 6 ans comparés aux autres qui n'y avaient vécu qu'à partir de 6 ans.

Une étude de Cowan et Stout¹⁷ a suggéré une hypothèse qui s'est avérée intéressante. Ces auteurs s'étaient livrés à une étude systématique dans laquelle ils comparaient le comportement des enfants vivant

17 E.A. Cowan et E. Stout, A Comparative Study of the Adjustment Made by Foster Children. After Complete and Partial Breaks in Continuity of Home Environments, dans The American Journal of Orthopsychiatry, vol. 9, N° 2, livraison d'avril 1939, p. 330-338.

en foyer nourricier auxquels on permettait quelques contacts avec leur foyer antérieur (soit leur vraie famille, soit même un foyer nourricier) avec le comportement de ceux qui ne jouissaient pas de cette permission. Leurs résultats, établis d'après les fiches tenues par les assistantes chargées de visiter les foyers, montraient que la différence du comportement des enfants, selon qu'ils avaient ou non gardé des contacts avec leur milieu antérieur, était nette; la différence du sentiment de sécurité des uns et des autres possédait une signification statistique probable au niveau de 1%.

De cette constatation de fait, on a été amené à considérer dans la présente recherche l'influence possible, sur leur condition émotive, des contacts que les enfants des orphelinats avaient eus avec leurs parents.

Il est important de noter que toutes les recherches qui ont été passées en revue jusqu'ici s'attardaient beaucoup plus à étudier l'effet du placement institutionnel sur la santé mentale des enfants qu'à chercher ce qu'il y aurait à améliorer dans les institutions actuelles pour diminuer les inconvénients du placement des enfants.

A ce point de vue, Margaret Stevensen¹⁸ a mis au clair quelques points intéressants. Dans une étude faite à Halifax, elle compare les problèmes émotifs de vingt-quatre orphelins des deux sexes à un groupe contrôle de vingt-quatre enfants de familles normales. Tous les enfants

¹⁸ Margaret Stevenson, Some Emotional Problems of Orphanage Children, dans The Canadian Journal of Psychology, vol. 6, N^o 4, livraison de décembre 1952, p. 179-182.

avaient huit ou neuf ans et étaient d'intelligence normale ou supérieure. Les enfants des orphelinats avaient passé au moins les cinq premières années de leur vie dans leur foyer naturel.

Après avoir donné à ces enfants le Children's Apperception Test de Bellak, elle a analysé leurs réponses sous différents aspects et établi le contrôle statistique de la signification des différences de moyennes des deux groupes pour chaque variable considérée. Elle a ainsi obtenu nombre de différences significatives qui lui ont permis de faire une sorte de portrait émotif de l'enfant de l'orphelinat qui n'était exact pour aucun enfant de son groupe, mais qui donnait à tous, excepté deux, une forte ressemblance de famille.

D'après elle, l'enfant de l'orphelinat, ne se sent pas capable de faire face à la vie. Il montre moins d'indépendance et moins de désir d'activité personnelle que l'enfant de famille normale. De plus son rendement intellectuel est réduit à un niveau inférieur à sa capacité native par son manque d'initiative. Il est passif ou pris de panique si on l'attaque et fait preuve de moins d'agressivité lui-même, tout en se sentant plus coupable pour ce qui arrive alors. Il est très porté à l'anxiété, spécialement s'il est menacé de privation, de désertion ou de désapprobation. Il a une forte tendance à s'évader dans le rêve et l'imagination, ce qui le rend peu apte à s'adapter à ses problèmes réels. On remarque chez lui une absence marquée de chaleur dans les relations avec ses semblables: il demande beaucoup de preuves matérielles d'affection sans pouvoir en donner lui-même. Il ne sait trop comment se soustraire à une exigence qui ne lui plaît pas; il se sent poussé ou à s'y

soumettre ou à montrer de l'agressivité, mais d'habitude il se soumet plutôt.

On pourrait faire deux reproches à la méthode employée par Stevenson: elle tire ses conclusions de l'étude d'un très petit groupe de 24 enfants qui n'offre nullement les garanties d'un échantillon sérieux. Ces enfants peuvent fort bien ne refléter qu'une situation particulière sans qu'il soit possible de généraliser les conclusions de sa recherche. Cependant cette étude nous apporte des données intéressantes sur le monde émotif des enfants vivant en institution. Ainsi l'auteur suggère, dans le but de diminuer les inconvénients du placement à l'orphelinat, que les autorités de ceux-ci s'appliquent à stimuler les enfants à l'initiative plutôt qu'à la docilité et évitent de condamner l'enfant lui-même plutôt que ses actions.

De cette revue des recherches faites à propos des enfants vivant dans les institutions, il ressort nettement que les efforts des chercheurs ont surtout porté sur l'influence du placement fait pendant les premières années de la vie de l'enfant. Si leurs conclusions ont indiqué certaines orientations à la présente recherche aucune n'apportait de solution aux problèmes que voulait résoudre cette étude. L'auteur de la dernière recherche analysée suggère comme solution des attitudes qui certes peuvent être efficaces, mais qui semblent loin d'atteindre l'essentiel du problème.

On s'est proposé dans la présente étude de faire un pas de plus, de trouver les facteurs auxquels on pouvait attribuer l'instabilité des enfants des orphelinats et d'indiquer les mesures propres à diminuer l'influence de ces facteurs tout en se rendant compte de la situation

émotive des enfants des orphelinats de la Province de Québec.

Maintenant que le point est fait des connaissances acquises jusqu'ici et que les différents aspects du problème à étudier sont précisés, il est temps de considérer l'instrument qui a servi à cette étude et les sujets examinés.

CHAPITRE II

L'INSTRUMENT DE LA RECHERCHE ET LE CHOIX DES SUJETS

Une fois posé le but à poursuivre, il reste à trouver l'instrument qui permettra d'atteindre le mieux possible ce but. Pour évaluer l'instabilité émotionnelle des enfants appartenant à une population de langue et de mentalité françaises, il fallait recourir à un test approprié.

Les instruments de ce genre ne sont pas très nombreux. Dans la recension de recherches qui a été faite au chapitre précédent, on a analysé le rapport d'une recherche semblable à celle-ci, conduite par Fred Brown¹ dans quelques institutions des Etats-Unis. Pour son travail, il s'est servi d'un test qu'il avait préparé lui-même: le Personality Inventory for Children, spécialement en vue de mesurer la nervosité ou l'instabilité émotionnelle chez les enfants. Or, le personnel de l'Institut de Psychologie de l'Université d'Ottawa, sous la direction du révérend Père Raymond-Henri Shevenell, o.m.i., a préparé une traduction et une adaptation française de ce test: L'inventaire de la personnalité Brown-Ottawa. Une copie de ce questionnaire est annexée en Appendice 1.

Ce questionnaire s'avéra un aide précieux pour ce travail. Il présentait l'avantage indéniable sur d'autres techniques employées assez souvent, de n'être pas trop dépendant de l'interprétation subjective.

¹ Fred Brown, Neuroticism of Institutions versus Non-institutions Children, dans The Journal of Applied Psychology, Vol. 21, N^o. 4, livraison d'août 1937, p. 379-383.

tive de celui qui l'administre, d'être standardisé pour une population canadienne-française et d'être bien adapté à l'étude des tendances de groupe.

Pour saisir la marche de cette recherche et en bien interpréter les résultats, il est nécessaire d'étudier brièvement le test utilisé.

1. Nature et valeur du Brown-Ottawa

Le manuel du Brown-Ottawa² explique qu'il s'agit d'une adaptation française du questionnaire que Fred Brown avait préparé en 1934 pour des enfants de neuf à quatorze ans. Cette traduction d'abord conçue pour les milieux et les institutions bilingues, a de plus été standardisée pour une population française et se donne très bien à l'école primaire de la 5^e à la 9^e année inclusivement.

Ce questionnaire contient quatre-vingts questions, soit: vingt-cinq sur des symptômes physiques (code A); douze sur la situation au foyer (code B); quatorze sur des signes d'irritabilité et de susceptibilité (code C); vingt-quatre sur des signes d'insécurité (code D); cinq sur la situation à l'école (code E).

On reconnaît la classification d'une question par la lettre qui suit le numéro de cette question.

² R.-H. Shevenell, o.m.i., L'inventaire de la personnalité Brown-Ottawa, manuel, les Editions de l'Université d'Ottawa, 1946, p. 4.

Le manuel présente ainsi le test:

Ce questionnaire a été préparé sur l'hypothèse qu'il y a moyen de présenter une liste de symptômes à un enfant sans qu'il en connaisse la signification véritable, et d'obtenir ainsi de lui un inventaire assez exact de son état psychologique. Cette liste de symptômes est le résultat de deux choix successifs, l'un en fonction de la théorie de l'auteur sur la névrose et l'autre en fonction des coefficients de validité des items³.

On a vu au Chapitre premier que la théorie de Brown sur la névrose pouvait se résumer ainsi: "La névrose est une condition nerveuse provoquée par une situation insupportable dans le milieu où l'on vit". Elle est l'aboutissant logique des études faites sur la névrose depuis un demi-siècle et met l'accent sur l'aspect observable et mesurable des troubles névrotiques.

Le Brown-Ottawa, en réunissant une série de symptômes du malaise psychologique, permet de se rendre compte de son existence sans être cependant assez étendu et détaillé pour en indiquer la cause précise. Il a toutefois le grand avantage non seulement de déceler l'existence d'un trouble psychologique, mais encore d'évaluer numériquement les troubles de plusieurs sujets. Ainsi, en comparant les situations passées et présentes dans lesquelles les sujets ont été placés, on pourra en arriver à des généralisations intéressantes dans le domaine des facteurs possibles d'instabilité émotionnelle. C'est précisément ce qu'on a l'intention de faire dans cette recherche.

3 R.-H. Shevenell, o.m.i., Op. cit., p. 5.

La valeur des conclusions de cette étude est évidemment liée à la valeur du test utilisé. Il est donc important de savoir jusqu'à quel point le Brown-Ottawa est valide et sûr. Dans son rapport sur la préparation du Brown-Ottawa, le révérend Père Shevenell⁴ montre comment ce test, soumis à la technique de validation d'items de Kelley, a donné des indices de validité de .84 et de 1.12 pour les deux groupes supérieurs et inférieurs des questionnaires étudiés.

Il fallait aussi un instrument qui donnât assez de sûreté. Le Brown-Ottawa étudié à ce point de vue par la méthode d'administrations successives (Test-retest method) a donné un indice de sûreté (reliability) de $.87 + .03$ non corrigé⁵, qu'on considère comme très élevé pour ce genre de test.

Cette étude du Brown-Ottawa a montré comment il était approprié au but de la recherche; cependant, le milieu spécial où il a été administré imposait quelques adaptations.

2. Adaptations apportées au test

Le Brown-Ottawa contient quelques questions qui portent sur la situation au foyer et les relations entre les enfants et leurs parents. Ainsi, à la 4^o question, on demande: "Trouvez-vous que vos parents sont trop sévères pour vous?", et à la 48^o: "Vous êtes-vous déjà sauvé de la

⁴ R.-H. Shevenell, o.m.i., The Preparation of "L'inventaire de la personnalité Brown-Ottawa", these (non publiée) de maîtrise ès-arts présentée à la faculté des Arts de l'Université d'Ottawa, 1946, p. 31.

⁵ R.-H. Shevenell, o.m.i., Op. cit., p. 34.

maison?"

Comme les protégés des grands orphelinats vivent continuellement dans l'institution et comme leurs parents sont remplacés par des religieuses ou des surveillantes laïques, il fallait préciser et adapter plusieurs questions. Pour tenir compte de cette situation spéciale, il fut décidé que chaque fois que dans une question les mots "parents", "mère" ou "père" seraient rencontrés, on les remplacerait par les mots "mères" ou "surveillantes", voulant signifier les religieuses ou autres personnes qui ont la garde des enfants en dehors des classes. De plus, les expressions: "chez-vous" et "à la maison" seraient remplacées par celle-ci: "ici à l'orphelinat".

Fred Brown lui-même, dans l'article cité à la page 23 admet avoir modifié certaines questions, entre autres celles qui contiennent le mot "parents", et il souligne que dans sa recherche ces changements ne semblent pas avoir nui à la validité du questionnaire. Nous croyons qu'il en est de même dans celle-ci et que ces changements, loin d'affecter la valeur du test, permettront au contraire, de mieux évaluer la situation véritable des enfants.

3. Le choix et la distribution des sujets

Deux critères déterminèrent le choix des sujets: la population générale dont on voulait étudier les tendances et les exigences ou les limites de l'instrument de la recherche.

Par cette recherche, on a voulu étudier l'instabilité émotionnelle des protégés des grands orphelinats de la Province de Québec. Il fallait

donc tout d'abord connaître l'étendue et la distribution de cette population particulière.

Les dernières statistiques publiées sur ce sujet, le furent en janvier 1949 par le Ministère de la Santé de la Province de Québec⁶. On y rapporte le nombre de places disponibles dans les orphelinats ordinaires en 1947: 6809 places réparties dans 56 orphelinats. Comme dans ce domaine il n'y a pas eu de construction importante depuis 1947, ces chiffres sont encore assez exacts.

Il ne pouvait être question de présenter le questionnaire Brown-Ottawa à toute cette population; un échantillonnage sérieux s'imposait pour établir un groupe d'enfants représentatif de la population spéciale qu'on voulait étudier.

L'examen de la liste des orphelinats ordinaires, avec leur localisation révèle rapidement qu'ils se divisent en deux catégories assez distinctes: dans les grands centres, les grands orphelinats dont la population varie entre 94 et 613 protégés, et, distribués un peu partout à travers la province, les petits orphelinats qui hébergent une population variant entre 12 et 90 protégés.

Il a semblé préférable de limiter cette étude aux 27 grands orphelinats dont la population totale est de 4596 protégés, qui renferment donc la masse de la population et constituent à eux seuls un milieu

⁶ Quatrième rapport du Ministère de la Santé pour l'année 1947, Province de Québec, Ministère de la Santé, 12 janvier 1949, p. 125.

particulier, vu le grand nombre de protégés de chacun. D'ailleurs, la plupart des petits orphelinats sont destinés à recevoir des protégés de 3 à 7 ans, sujets trop jeunes pour entrer dans le cadre de cette recherche.

En répartissant la population des grands orphelinats ordinaires suivant les régions géographiques où sont situées ces institutions, on obtient la distribution suivante:

Région de Québec	1371 protégés.
Région de Montréal-Hull	1342 protégés.
Région de Trois-Rivières-Sherbrooke	1038 protégés.
Région de Chicoutimi-Rimouski	845 protégés.

Pour obtenir un échantillon très précisément représentatif de chacune de ces régions, il aurait fallu pouvoir consulter des statistiques donnant, par exemple, la répartition des garçons et des filles dans ces orphelinats, le nombre d'orphelins de père et de mère, le nombre d'orphelins de père seulement ou de mère seulement, le nombre d'enfants provenant de ménages séparés, etc. Malheureusement, on a cherché en vain ces statistiques auprès des services gouvernementaux et privés; il a fallu se rendre à l'évidence que de semblables dossiers n'existaient pas.

Il ne restait donc qu'une manière de procéder: rencontrer les personnes susceptibles de fournir les renseignements les plus précis sur les institutions de chaque région. C'est pourquoi les responsables des services régionaux ou diocésains de protection de l'enfance ont été rencontrés; pour ce qui est de leur région, ces personnes connaissent la composition de la population totale des orphelinats et celle de la population particulière de chaque orphelinat.

Le problème ayant été étudié sérieusement avec les responsables de ces services, une ou deux institutions furent choisies comme étant représentatives dans chaque région; ainsi, dans la région de Québec, des garçons et des filles de deux grands orphelinats ont été examinés parce que l'un de ces orphelinats recevait principalement des sujets d'ascendance urbaine tandis que les sujets d'ascendance terrienne étaient orientés vers l'autre; dans les autres régions cette situation ne se présentait pas. Comme dans la région de Montréal les illégitimes sont en plus grand nombre qu'ailleurs on a dû choisir une institution où cette catégorie était particulièrement représentée.

Après avoir déterminé les orphelinats où le test serait administré, il fallait y choisir les enfants qui seraient examinés. L'instrument de la recherche dictait un choix à faire parmi les protégés: en effet, comme il a été dit précédemment, le questionnaire Brown-Ottawa a été préparé pour des enfants de 9 à 14 ans.

Il est ici important de signaler que cette recherche a été faite en deux phases: tout d'abord le questionnaire a été administré en 1949 dans les orphelinats représentatifs de chaque région et de nouveau, on a donné le même test en 1954 à la nouvelle population des mêmes orphelinats. Dans la première phase de la recherche i.e. en 1949, tous les garçons et filles de 9 à 14 ans des orphelinats désignés ont été appelés à répondre au questionnaire; ce qui représentait entre 10% et 11% de la population de tous les grands orphelinats ordinaires de la province.

L'échantillon définitif de la première phase comptait 483 sujets des deux sexes de neuf à quatorze ans, sujets répartis proportionnellement dans quelques grandes institutions de chacune des régions mentionnées plus haut. On trouvera en page 32 le Tableau II donnant les détails de la composition de cet échantillon.

L'échantillon de la seconde phase a été déterminé de façon un peu différente. Comme d'une part, il avait été observé dans la première phase de la recherche que les enfants de 9 et 10 ans des institutions avaient besoin de beaucoup d'explications pour comprendre le questionnaire et comme d'autre part l'âge de la population des orphelinats avait changé de telle sorte qu'il y avait en 1954 beaucoup plus d'enfants de 9 à 14 ans qu'en 1949, il fut décidé, pour assurer plus de sûreté aux résultats, de n'administrer le questionnaire qu'aux protégés de 11 à 14 ans. C'est ainsi qu'en 1954, tous les enfants de 11 à 14 ans des orphelinats qu'on avait visités en 1949 ont répondu au questionnaire. L'échantillon ainsi obtenu se composait de 572 sujets des deux sexes de 11 à 14 ans. Les échantillons des différentes régions variaient de 12% à 12.5% des populations respectives de ces régions et l'échantillon total se chiffrait à 12.4% de la population des grands orphelinats. Le Tableau III de la page 33 donne les détails de la composition de cet échantillon. On n'a retrouvé dans l'échantillon de la seconde phase de la recherche qu'un seul enfant qui avait été examiné dans la première phase.

Tableau II.- L'échantillon de la première phase en 1949.

Région	Nombre de protégés	Echantillon		
		Garçons	Filles	total
La province de Québec	4596	225	258	483
Québec	1371	78	72	150
Montréal-Hull	1342	49	84	133
Trois-Rivières-Sherbrooke	1038	55	54	109
Chicoutimi-Rimouski	845	43	48	91

Tableau III.- L'échantillon de la seconde phase en 1954.

Région	Nombre de protégés	Echantillon		
		Garçons	Filles	total
La province de Québec	4596	302	270	572
Québec	1371	100	71	171
Montréal-Hull	1342	75	93	168
Trois-Rivières-Sherbrooke	1038	80	50	130
Chicoutimi-Rimouski	845	47	56	103

Les enfants vivant dans leur foyer qui ont servi de groupe contrôle dans cette étude sont les huit cents garçons et filles d'Ottawa et des environs qui ont été étudiés pour la standardisation du Brown-Ottawa⁷.

Dans les deux phases de la recherche un procédé identique a été suivi aussi bien pour l'administration des questionnaires que pour la récolte des données nécessaires aux comparaisons statistiques. Le Chapitre suivant traitera de ce procédé.

7 R.-H. Shevenell, o.m.i., Op., cit., p. 39-40.

CHAPITRE III

L'ADMINISTRATION DES QUESTIONNAIRES

Après avoir étudié le questionnaire qui a servi à la recherche ainsi que le groupe de sujets auxquels il fallait le présenter, on en arrive maintenant à voir quels procédés ont été suivis pour l'administration du test et la récolte des données complémentaires.

1. Procédés suivis pour l'administration du test

Puisqu'il s'agissait de poser à ces enfants des questions assez personnelles et en un sens un peu compromettantes, il était important de gagner le plus possible leur confiance avant même de parler du questionnaire. C'est ce qui a été tenté, avec succès semble-t-il dans les deux phases de la recherche, en faisant toujours précéder la séance d'examen par une bonne récréation où l'examineur allait jouer très librement avec les enfants pendant environ une demi-heure. En ces occasions, comme en beaucoup d'autres d'ailleurs, il a été constaté que le jeu est un moyen merveilleux de faire tomber les barrières qui souvent empêchent toute collaboration entre l'adulte et les enfants auxquels il s'adresse. C'est ainsi qu'on a vu nombre d'enfants gênés, distants et sur leurs gardes, se livrer graduellement et se montrer totalement prêts à collaborer au jeu d'abord et au travail ensuite.

Après avoir réuni les enfants par groupes d'une quarantaine, voici ce que l'examineur leur disait:

Nous nous sommes bien amusés ensemble. J'ai pensé que maintenant vous seriez prêts à me rendre un petit service. J'ai étudié dans une grosse école, l'université, et j'ai un grand devoir à faire. Si vous voulez, vous pouvez m'aider beaucoup. Est-ce que vous êtes prêts à m'aider? Oui! C'est bon, voici ce qu'il y aura à faire. J'ai ici une liste de questions. Ces questions vous sont posées à propos de votre santé, de votre école, des "mères" qui vivent avec vous et de vos amis. Je vais vous passer à chacun une feuille de ces questions. Lisez chaque question attentivement et demandez-vous quelle est la vraie réponse. Par exemple, si on vous pose la question suivante: "Aimez-vous l'école?" et si vous ne l'aimez pas, la vraie réponse est NON, mais si vous l'aimez la vraie réponse est OUI. Au bout de la question il y a un OUI et un NON; si vous décidez OUI, mettez une croix sur le OUI, si vous décidez NON, mettez une croix sur le NON, comme ceci (et il faisait alors au tableau noir un ou deux exercices).

Lisez bien chaque question, trouvez la vraie réponse et mettez une croix sur la vraie réponse. Ne sautez pas de question.

Maintenant remarquez bien ceci: ces questions là n'ont rien à faire avec vos notes ou vos rangs en classe. Il n'y a pas de réponses bonnes ou mauvaises, il n'y a que des réponses vraies. Il n'y a pas de notes sur ce questionnaire. Vous allez y répondre pour m'aider à faire mon devoir et je ne le montrerai pas à d'autres. Ca restera quelque chose de secret entre vous et moi. Ce qui importe le plus, c'est que vous soyez francs et sérieux. Faites votre possible pour dire la vérité et cela me permettra peut-être de vous aider à être plus heureux si possible dans l'avenir¹.

Après avoir distribué le questionnaires, on expliquait surtout pour les plus jeunes, les questions moins claires et on rappelait fréquemment aux enfants les changements à faire aux questions qui comportaient les mots "parents", "père, mère", "à la maison", changements indiqués plus haut à la page 27.

Les enfants devaient d'abord inscrire les renseignements suivants: leur nom, leur âge, la date de leur naissance, la date à laquelle

¹ Ce texte est, sauf quelques adaptations, substantiellement le même que celui qui est suggéré dans le manuel du Brown-Ottawa, p. 7.

ils répondaient au questionnaire, le nom de leur orphelinat et le degré scolaire auquel ils appartenaient. Ils avaient ensuite la liberté de prendre le temps qui leur serait nécessaire pour répondre sérieusement au questionnaire.

2. La récolte des données complémentaires

Il était important de profiter du passage dans les institutions pour recueillir, au sujet de ces enfants, tous les renseignements qui seraient nécessaires aux comparaisons statistiques que l'on se proposait de faire à partir des résultats de leurs questionnaires.

Grâce à la bienveillante collaboration des religieuses des orphelinats visités, le dossier de chaque enfant fut consulté et les données suivantes recueillies en 1949: 1) la date de son entrée dans l'institution; 2) la date de sa naissance; 3) la cause de son entrée, les causes possibles se ramenaient à celles-ci: I) décès du père; II) décès de la mère; III) décès du père et de la mère; IV) naissance illégitime; V) incapacité des parents à cause de grande pauvreté, de maladie ou d'inter-nement; VI) séparation des parents. Les références aux causes d'entrée seront toujours faites à l'aide des chiffres romains employés ici et dans l'ordre donné.

Dans la seconde phase de la recherche, en plus de recueillir pour chaque enfant, tous les mêmes renseignements que dans la première phase, on en ajouta quelques nouveaux. On fit la somme des contacts que chaque enfant avait eus avec ses parents entre le début de septembre 1953 et le premier février 1954. Ces contacts pouvaient consister en des parloirs ou des sorties en compagnie de ses parents.

On nota de plus pour chaque institution, les détails d'organisation qui pouvaient rendre la vie plus ou moins intéressante pour les enfants, par exemple, l'organisation des loisirs, des passe-temps et de toutes les activités extra-scolaires. Des observations concernant les relations du personnel avec les enfants et des différents membres du personnel entre eux furent aussi notées. Afin de garder l'anonymat promis aux enfants et aux institutions, les références aux questionnaires et aux institutions furent faites par numéros d'ordre, soit, pour les questionnaires des deux phases de la recherche, de 1 à 483 et de 1 à 572 et pour les orphelinats de 1 à 8. On trouvera aux pages 116 et 117 de l'Appendice 3, les Tableaux XXIII et XXIV donnant en regard du numéro d'ordre de chaque orphelinat, les numéros d'ordre des questionnaires des enfants qui y habitaient, leur sexe et la date à laquelle ils ont passé l'examen.

L'emploi du terme "protégés" des orphelinats au lieu "d'orphelins" a été souligné au Chapitre premier, pour la bonne raison que les orphelinats reçoivent beaucoup d'enfants dont les parents sont vivants. En faisant le relevé des causes d'entrée à l'orphelinat des enfants qui avaient répondu au questionnaire, il a été constaté que les protégés dont les parents étaient vivants étaient plus nombreux que les orphelins. C'est ce qu'on peut voir en consultant le Tableau IV de la page 39 qui présente en détail la fréquence de chaque cause d'entrée des enfants dans chacun des orphelinats et pour l'ensemble, dans la première phase de la recherche. Ce relevé détaillé a été fait en vue des comparaisons statistiques pouvant déterminer les facteurs possibles de l'instabilité émotionnelle des

Tableau IV.- Fréquences des causes d'entrée pour l'ensemble des huit orphelinats et pour chacun d'entre eux en 1949.

Cause d'entrée	Total des fréquences	Fréquence dans l'orphelinat N°							
		1	2	3	4	5	6	7	8
N:	483	55	54	36	91	85	65	49	48
I.- Décès du père	72	13	9	2	20	11	11	4	2
II.- Décès de la mère	112	14	16	9	25	25	12	5	6
III.- Décès des deux parents	13	1		4	2	2	1	2	1
IV.- Naissance illégitime	41	3	7	3	1	5		17	5
V.- Incapacité des parents	109	14	10	6	17	16	22	9	15
VI.- Séparation des époux	120	9	12	12	15	24	18	12	18
Non identifiée	16	1			11	2	1		1

protégés des orphelinats.

Pour éviter toute erreur de manipulation des données et aussi pour la commodité de la recherche, tous les renseignements recueillis à propos de chaque enfant ont été ramassés sur des fiches statistiques individuelles spécialement préparées pour chaque phase de ce travail et reproduite en Appendice 2. Comme on pourra le voir, la fiche ayant servi dans la seconde phase contient simplement quelques renseignements de plus que celle de la première phase.

Les questionnaires ayant été administrés et corrigés, la correction en ayant été vérifiée et toutes les données entrées sur les fiches, il était alors possible d'étudier ces données pour en saisir les tendances générales.

CHAPITRE IV

DISCUSSION DES RESULTATS GLOBAUX

Les renseignements obtenus sur les questionnaires et les dossiers des enfants ont été envisagés sous divers angles afin d'en connaître les tendances générales; dans toutes les considérations qui ont été faites, le même procédé a toujours été suivi; voici ce en quoi il consistait.

1. Méthode suivie dans la discussion

Certaines hypothèses formulées assez couramment ont été vérifiées au moyen des données recueillies et selon le procédé suivant.

Chaque hypothèse a d'abord été proposée; un choix a ensuite été fait, parmi les données recueillies, de celles qui étaient de nature à vérifier le bien fondé de cette hypothèse.

Les données premières ainsi choisies pour chaque discussion ont été disposées en tableaux et reportées en Appendice 3 de ce rapport.

Les procédés statistiques employés ont également toujours été les mêmes et se résument ainsi: comme la moyenne arithmétique est l'indice descriptif de la tendance centrale d'une distribution de résultats qui est le plus généralement employé, elle a servi de base à toutes les opérations.

Lorsqu'une différence réelle a été trouvée entre les moyennes de deux groupes de sujets, on a tâché par d'autres comparaisons de moyennes, de découvrir quels étaient les facteurs qui avaient pu être cause de cette différence.

Une différence entre deux moyennes comparées n'a été considérée comme réelle qu'à la suite d'une étude critique faite à l'aide du rapport "t". Par suite des hasards de l'échantillonnage, les résultats devaient être soumis à une étude critique permettant d'affirmer que la différence trouvée entre deux moyennes était significative ou non, que, en d'autres termes, ces résultats avaient un degré de probabilité assez élevé pour qu'on puisse en déduire des conclusions sérieuses.

Les statisticiens se sont entendus sur deux niveaux de signification.

Les uns suggèrent le niveau de 5% de probabilité ($P = 0.05$ ou $D/\sigma_D = 1.96$). Cela suffirait si on pouvait pratiquer l'échantillonnage selon toutes ses règles, comme dans les travaux de Fisher, qui a préconisé ce niveau de signification de 5%. Mais dans les sciences sociales (psychologiques, pédagogiques ou autres) l'échantillonnage parfait est beaucoup plus difficile: il faut alors compenser par plus de rigueur dans les épreuves critiques.

En raison de ce fait, bon nombre d'auteurs, Mc Nemar¹ en particulier, recommandent le niveau de 1% de probabilité ($P = 0.01$ ou $D/\sigma_D = 2.58$)².

Dans cette étude, n'a été acceptée comme réelle qu'une différence significative au niveau de 1%.

De plus, étant donné qu'il fallait comparer des groupes de sujets dont le nombre était plutôt petit, le rapport "t" a été employé pour

¹ Quinn Mc Nemar, Psychological Statistics, New York, Wiley and Sons, 1949, p. 69.

² L.-T. Dayhaw, D. Ph., texte de cours non publié.

déterminer le degré de probabilité de la différence des moyennes, selon la table E de Psychological Statistics de Quinn Mc Nemar³.

Les formules employées furent les formules que donnent tous les auteurs; on peut noter en particulier que le rapport "t" a été calculé comme le rapport critique ordinaire par la formule D/σ_D soit:

$$\frac{D}{\sigma_D} = \frac{M_1 - M_2}{\sigma_{M_1 - M_2}}$$

Le dénominateur de ce rapport fut calculé d'après cette autre formule:

$$\sigma_D = \sqrt{\sigma_{M_1}^2 + \sigma_{M_2}^2}$$

les M_1 et M_2 de ces formules étant les deux moyennes dont on voulait évaluer la différence.

Le rapport "t" se distingue du simple rapport D/σ_D en ce qu'il tient compte du "n" que l'on trouve par la formule:

$$n = N_1 + N_2 - 2$$

N_1 et N_2 étant le nombre de sujets des deux groupes dont on compare les moyennes.

Pour assurer le plus de sûreté possible aux résultats obtenus, la recherche a été effectuée en deux phases dont la seconde, exécutée en 1954,

³ Quinn Mc Nemar, Op. cit., p. 352.

a eu pour but de vérifier les résultats obtenus en 1949 et d'étudier certaines hypothèses qui ne purent l'être dans la première phase, faute de données nécessaires.

Il est certain que si les résultats des enfants du groupe d'orphelinats d'abord choisis pour échantillon étaient confirmés par les résultats du nouveau groupe d'enfants vivant dans les mêmes orphelinats cinq ans plus tard, on devrait accorder une foi plus grande à ces résultats. Si, par contre, certains résultats différaient et si la différence trouvée pouvait s'expliquer par un changement opéré dans l'orphelinat entre les deux examens, on pourrait peut-être trouver des éléments de solution au problème de l'instabilité émotionnelle de ces enfants.

Une fois la méthode de travail ainsi déterminée, il était possible d'étudier les données recueillies.

2. Présentation et analyse des résultats globaux

On pourrait étudier les résultats de ces enfants sous plusieurs angles. Il fut décidé de considérer d'abord les situations les plus générales et d'étudier l'instabilité de l'ensemble des protégés en les comparant aux enfants demeurant dans leur foyer naturel et ensuite d'évaluer l'influence du sexe dans les échantillons des deux phases de la recherche. C'est ce qu'on a appelé la discussion des résultats globaux.

A. Les enfants des orphelinats comparés aux enfants vivant dans leur famille

La première considération intéressante à faire fut l'étude statistique des résultats de l'ensemble des protégés des orphelinats comparés

aux résultats obtenus par des enfants vivant dans leur famille. Il a été ainsi possible de trouver une réponse à la question que se posaient les responsables des orphelinats et les travailleurs sociaux: "Les protégés des orphelinats sont-ils réellement plus instables que les enfants vivant dans leurs foyers?"

Voici l'hypothèse qui a d'abord été proposée: s'il y a une différence réelle entre la moyenne des résultats obtenus par les protégés des orphelinats et la moyenne des résultats obtenus par les enfants vivant dans leur foyer et si la moyenne la plus élevée est celle des protégés des orphelinats, ceux-ci sont plus instables que les autres enfants.

L'hypothèse se justifiait par la nature même du questionnaire Brown-Ottawa. En effet, les questions posées aux enfants cherchaient à renseigner sur les symptômes de leur instabilité émotionnelle. Le résultat obtenu par chaque enfant était la somme des "oui" qu'il avait répondu. La grandeur de cette somme était donc l'indice de la grandeur de son instabilité émotionnelle et le groupe d'enfants qui avait la moyenne de résultats la plus élevée était le groupe le plus instable.

Voici comment l'hypothèse a été vérifiée.

Tout d'abord une tabulation générale des fréquences de résultats pour l'ensemble des protégés des orphelinats et une tabulation semblable pour les enfants vivant dans leur foyer ont été établies. On trouvera la première en appendice au Tableau XXV de la page 118, sous l'entête Fréquence totale, en même temps qu'une tabulation spéciale des résultats des garçons et une autre pour ceux des filles des orphelinats, de même qu'une tabulation pour les résultats dans chaque orphelinat en

particulier; ces données serviront dans la suite de ce travail. Ce Tableau XXV donne les résultats de la première phase de la recherche, alors que le Tableau XXVI de la page suivante présente les mêmes tabulations de résultats pour la seconde phase.

Pour ce qui est du groupe d'enfants vivant dans leur famille, les résultats utilisés furent ceux des huit cents garçons et filles d'Ottawa et des environs qui ont servi à la standardisation du Brown-Ottawa. La distribution de ces résultats, présentée au Tableau XXVII de la page 120 a été extraite d'un rapport écrit par le révérend Père Shevenell, sur la préparation du Brown-Ottawa⁴.

La comparaison de ces deux groupes a permis de déceler la différence réelle de leurs résultats. Grâce au Tableau V de la page 47 qui donne les principales statistiques des deux distributions, il est possible de faire l'évaluation critique de la différence des deux moyennes de résultats considérées. On y trouve une différence réelle hautement significative, même au delà du niveau de 1%, son indice de probabilité étant $P = .001$. L'hypothèse émise à la page 45 est donc confirmée par les faits; dès lors il est possible d'affirmer qu'un groupe est plus instable que l'autre et que ce groupe est celui des orphelinats du Québec.

Pour interpréter plus exactement ces résultats, il faut les comparer à l'échelle suivante publiée dans le manuel du Brown-Ottawa:

⁴ R.-H. Shevenell, o.m.i., The Preparation of "L'inventaire de la personnalité Brown-Ottawa", thèse (non publiée) de maîtrise, présentée à la Faculté des Arts, Université d'Ottawa, Ottawa, 1946, p. 39-40.

Tableau V.- Evaluation critique des différences de moyennes obtenues sur le Brown-Ottawa par les enfants vivant dans leur foyer (Groupe I, N: 800, M: 21.45, σ : 11.04) et ceux qui vivaient dans les orphelinats en 1949 (Groupe II) et en 1954 (Groupe III).

Groupe	N	M	σ	D avec I	t	P
II.- Protégés des orphelinats du Québec en 1949	483	31.08	13.05	9.63	13.6	.001
III.- Protégés des orphelinats du Québec en 1954	572	30.02	12.49	8.75	13.46	.001

Dans ce tableau, N signifie le nombre d'enfants dont on considère les résultats, M leur moyenne, σ l'écart-type de leurs résultats, D la différence des moyennes et t l'indice permettant, par comparaison avec la table dont il a été question en page 43, d'établir le niveau de signification de la différence; P indique ce niveau de probabilité. Dans tous les tableaux semblables que l'on rencontrera dans la suite de ce travail, ces symboles auront la même signification.

0-12	Situation excellente
13-17	Situation bonne
18-22	Situation satisfaisante
23-26	Situation pauvre
27 et plus	Situation lamentable.

Acceptons 20 comme la médiane du groupe. A moins de 20, l'enfant a peut-être besoin de surveiller un point ou l'autre. A plus de 20 il faut songer à remédier à son état de santé. Plus le nombre est grand, plus les besoins de la clinique s'imposent⁵.

On peut voir au Tableau V de la page précédente que les deux moyennes 31.08 et 30.02 placent le groupe d'enfants des orphelinats dans la catégorie "lamentable" alors que la moyenne de 21.45 place l'autre groupe d'enfants dans la catégorie "satisfaisante".

On peut résumer ainsi ces premiers résultats obtenus aussi bien en 1954 qu'en 1949: étant donné que l'échantillon de 800 enfants qui ont servi à la préparation du Brown-Ottawa représente la population canadienne-française de neuf à quatorze ans (ce que le manuel du Brown-Ottawa affirme), ces résultats permettent de conclure que la majorité des garçons et des filles de neuf à quatorze ans qui vivent dans les grands orphelinats ordinaires de la Province de Québec sont d'une instabilité émotionnelle plus grande que la majorité des enfants de neuf à quatorze ans qui vivent en dehors de ces institutions.

Cette conclusion confirme les observations des psychologues et des éducateurs consciencieux et avertis qui se sont arrêtés à considérer ce problème. Plusieurs éducatrices de carrières, dont certaines ont con-

⁵ R.-H. Shevenell, o.m.i., L'inventaire de la personnalité Brown-Ottawa, manuel, Ottawa, les Editions de l'Université d'Ottawa, 1946, p. 9.

sacré plus de quinze années de leur vie au service des orphelinats, ont affirmé s'être bien rendu compte de cette vérité.

Mais les éducateurs, psychologues et travailleurs sociaux sont loin d'être d'accord lorsqu'ils donnent leur opinion sur la cause de cette instabilité émotionnelle des protégés des orphelinats.

Certains voient comme cause profonde de cette instabilité le choc affectif subi par l'enfant lors de la séparation d'avec ses parents. D'autres affirment que cette instabilité a pour cause "l'influence néfaste" du milieu institutionnel lui-même. D'autres enfin rejettent toute la responsabilité sur une hérédité trop chargée.

Les responsables des orphelinats voudraient bien, ils en ont manifesté le désir à maintes reprises, avoir sur ces problèmes des solutions assez précises pour leur permettre d'organiser leurs maisons de manière à diminuer le plus possible cette instabilité de leurs protégés.

A l'aide de données recueillies, il a été possible de jeter un peu de lumière sur ces problèmes. Mais avant de chercher la cause de cette instabilité, il était à propos de se demander si les jeunes filles étaient plus instables que les garçons dans les orphelinats. En effet, plusieurs personnes auxquelles la question a été posée ont répondu affirmativement. Comme une telle opinion oriente nombre d'attitudes importantes, il a semblé intéressant de faire objectivement la comparaison.

B. Influence du sexe des protégés

Suivant toujours le même procédé, une hypothèse a été posée qui serait ensuite critiquée à l'aide des données recueillies par les ques-

tionnaires.

Hypothèse. S'il y a une différence réelle entre la moyenne des résultats des filles et celle des garçons des orphelinats, le groupe qui aura la moyenne la plus forte sera le plus instable.

Comme la précédente, cette hypothèse se justifie par la nature même du questionnaire. (Voir explication à propos de la première hypothèse à la page 45).

Les résultats des deux phases de la recherche ont été étudiés parallèlement. On trouvera aux Tableaux XXV de la page 118 et XXVI de la page 119, sous les entêtes: "Fréquence d'après le sexe", les distributions de résultats qui ont servi pour établir la comparaison des moyennes des groupes en question.

Le Tableau VI à la page 51 fournit les statistiques nécessaires à l'étude du niveau de probabilité des différences trouvées. Le bas niveau de signification de la différence trouvée en 1949 ($P = .1$) ne permet pas de la considérer comme réelle. Par le fait même l'hypothèse qui vient d'être formulée ne s'est pas vérifiée en 1949. On peut donc affirmer que la première phase de la recherche n'a pas montré de différence réelle entre l'instabilité émotionnelle des jeunes filles et celle des garçons des grands orphelinats ordinaires du Québec.

Cependant, le très haut niveau de signification de la différence trouvée en 1954 ($P = .001$) semble contredire l'affirmation précédente. En effet les résultats de la seconde phase de la recherche montrent qu'en 1954, il y avait une différence réelle entre l'instabilité émotionnelle des garçons et celle des jeunes filles de l'ensemble des orphelinats. On

Tableau VI.- Evaluation critique de la différence d'instabilité
émotive des garçons et des filles des huit orphelinats en 1949 et en 1954.

Année	Groupe	N	M	σ	D	t	P
1949	Garçons	225	32.27	12.6	2.23	1.95	.1
	Filles	258	30.04	12.3			
1954	Garçons	302	28.5	12.77	3.59	3.49	.001
	Filles	270	32.09	11.89			

On trouvera au Tableau V de la page 47, la signification des symboles N, M, σ , D, t et P de ce tableau.

verra, au début du Chapitre VI de ce rapport, comment l'analyse de certaines variables significatives de la seconde phase de la recherche a permis de jeter de la lumière sur cette apparente contradiction.

Pour saisir les facteurs de l'instabilité constatée chez l'ensemble des protégés et le sens véritable de la comparaison des filles et des garçons des orphelinats, les données recueillies lors de l'administration des questionnaires permettaient toute une série d'études statistiques qui se compléteraient les unes les autres. Les données accumulées dans les deux phases de la recherche seront étudiées séparément dans les chapitres suivants.

CHAPITRE V

DISCUSSION DES RESULTATS SPECIAUX DE LA PREMIERE PHASE

Après la considération des résultats en bloc, différents groupes de résultats furent isolés et comparés entre eux dans le but de découvrir les facteurs de l'instabilité émotionnelle constatée dans les orphelinats. C'est cette étude comparative qu'on appelle ici: discussion des résultats spéciaux.

L'instabilité émotionnelle a été définie au début de ce travail comme une condition nerveuse provoquée par une situation insupportable dans le milieu où l'on vit. Le milieu lui-même n'est pas nécessairement la cause de l'instabilité, mais peut l'être. De plus, une situation particulière à tel ou tel sujet vivant dans un milieu donné peut causer un degré particulier d'instabilité, de telle sorte que plusieurs personnes vivant dans un même milieu pourront avoir des degrés très différents d'instabilité émotionnelle.

Ce sont ces différentes situations qu'on appelle ici "facteurs" possibles d'instabilité émotionnelle. Le présent chapitre traite des facteurs que la première phase de la recherche permettait d'étudier, c'est-à-dire:

- a) la longueur du stage à l'orphelinat;
- b) les différentes causes d'entrée de l'enfant à l'orphelinat, soit: naissance illégitime, séparation des parents, incapacité des parents, mort de l'un des parents ou des deux;
- c) l'influence de chaque orphelinat en particulier.

En isolant chacun de ces facteurs des deux autres, pour distinguer son influence propre sur les enfants, il était possible d'en arriver à connaître la cause de leur instabilité.

1. Influence de la durée du stage à l'orphelinat

Hypothèse. Si on ne trouve pas de différence réelle entre la moyenne des enfants qui ont passé moins de deux ans dans les orphelinats et la moyenne de ceux qui y ont passé plus de quatre ans, on peut affirmer que, dans la première phase de cette recherche, la longueur du stage n'a pas montré d'influence sur l'instabilité émotionnelle de ces enfants.

Cette hypothèse ne vaut évidemment que si la précaution est prise de comparer les moyennes des enfants qui sont entrés à l'orphelinat pour la même cause, l'influence de ce facteur sur la différence étant par le fait même éliminée.

Des stages de moins de deux ans et plus de quatre ans ont été arbitrairement établis pour éviter tout recouvrement et donner ainsi plus de certitude au résultat de la comparaison.

Le Tableau XXVIII de la page 121, présente la distribution des fréquences de résultats pour chaque cause d'entrée en tenant compte de la durée du stage. Il est intéressant de souligner que la longueur des stages de moins de deux ans variait de 2 jours à 2 ans, tandis que la longueur des stages de plus de quatre ans allait de 4 ans à 14 ans.

Il est à noter que seulement trois groupes de protégés y sont étudiés. En effet, il était impossible d'établir deux différentes longueurs de stage pour les trois autres groupes étudiés dans cette recherche. Ainsi, tous les enfants illégitimes étaient dans les orphelinats depuis leur naissance, donc depuis plus de quatre ans. Les fiches statistiques révélaient de plus qu'aucun orphelin de père n'avait été

plus de quatre ans dans un orphelinat. Enfin, la classe "orphelins de père et mère" ne comprenant que treize cas qu'il aurait fallu répartir en deux catégories de stage de plus de quatre ans et moins de deux ans, on a crû devoir l'ignorer.

A l'aide de ces données, on a comparé les moyennes de résultats des différents stages pour chaque groupe d'enfants. Le Tableau VII de la page 56 donne l'ensemble de ces comparaisons avec l'évaluation critique des différences de moyennes.

L'examen de ce tableau ne laisse pas de doute sur la conclusion à tirer. Aucune des trois différences de moyennes n'est significative, l'hypothèse se vérifie donc entièrement. On peut donc affirmer que la longueur du stage des enfants dans les grands orphelinats ordinaires du Québec n'a pas montré, dans la première phase de cette recherche, d'influence sur leur degré d'instabilité émotionnelle.

En pratique, cette conclusion ébranle passablement la théorie voulant que le milieu institutionnel lui-même soit cause de l'instabilité des enfants qui y demeurent.

On a ensuite cherché si un autre facteur n'était pas plus influent.

2. Influence de la cause d'entrée à l'orphelinat

Il est d'opinion commune que le fait d'avoir perdu son père ou sa mère peut avoir une grande influence sur l'équilibre émotif d'un enfant. Mais de là à affirmer que les événements pénibles qui ont amené l'enfant à l'orphelinat soient le facteur principal de son instabilité émotive, il y a un bon pas à faire. On a tâché de voir si les faits con-

Tableau VII.- Evaluation critique des différences de moyennes des protégés qui avaient passé moins de deux ans à l'orphelinat comparées à celles des protégés qui y étaient demeurés plus de quatre ans. (Première phase).

Classe de protégés	Durée du stage	N	M	σ	D	t	P																				
Orphelins de mere	Moins de 2 ans	27	31.08	10.95	4.35	1.56	>.1																				
	Plus de 4 ans	37	26.73	10.7				Enfants de parents incapables	Moins de 2 ans	63	30.33	14.35	3.85	1.42	>.1	Plus de 4 ans	23	34.18	9.7	Enfants de ménages séparés	Moins de 2 ans	25	33	15.2	1.27	.34	>.1
Enfants de parents incapables	Moins de 2 ans	63	30.33	14.35	3.85	1.42	>.1																				
	Plus de 4 ans	23	34.18	9.7				Enfants de ménages séparés	Moins de 2 ans	25	33	15.2	1.27	.34	>.1	Plus de 4 ans	54	31.73	10.75								
Enfants de ménages séparés	Moins de 2 ans	25	33	15.2	1.27	.34	>.1																				
	Plus de 4 ans	54	31.73	10.75																							

duisaient à cette conclusion ou en éloignaient.

L'hypothèse suivante a alors été proposée. Si on compare les moyennes de résultats des protégés en les classant par groupes selon la cause de leur entrée à l'orphelinat et si on trouve des différences réelles entre les moyennes comparées, on peut affirmer que la cause d'entrée est un facteur important de leur instabilité émotionnelle.

L'hypothèse ne justifiait pas la nature même du questionnaire, comme cela a été démontré à propos de la première hypothèse à la page 54. En effet, si le degré d'instabilité des enfants qui étaient à l'orphelinat pour une cause déterminée s'avérait plus grand que le degré d'instabilité des enfants qui y demeuraient pour une autre cause, et ce, indépendamment de la longueur du temps qu'ils avaient passé à l'institution, il était difficile de nier que cette cause d'entrée ne fut un facteur important de leur condition nerveuse.

L'hypothèse a été vérifiée suivant le même procédé que les précédentes.

Le Tableau XXIX de la page 122, donne les distributions de fréquences de la première phase de la recherche pour chacune des causes d'entrée. A l'aide de ces données, il était facile d'établir une série de comparaisons entre la moyenne la plus élevée, celle des enfants de naissance illégitime, et la moyenne de résultats de chacun des autres groupes d'enfants en commençant par celles qui se rapprochaient le plus de la première.

Le Tableau VIII, page 58, présente en plus de cette série de comparaisons l'évaluation critique de la différence des moyennes de chacune

Tableau VIII.- Evaluation critique des différences trouvées entre la moyenne des protégés dont la cause d'entrée était IV.- Naissance illégitime (N: 41, M: 36.02, σ : 10) et celles des protégés qui étaient à l'orphelinat pour chacune des autres causes d'entrée. (Première phase).

Cause d'entrée	N	M	σ	D avec IV	t	P
VI.- Séparation des parents	120	31.95	12.7	4.06	2.08	.05
V.- Incapacité des parents	109	31.22	13.35	4.8	2.38	.02
III.- Mort du père et de la mère	13	30.1	11.5	5.92	1.66	>.1
II.- Mort de la mère	112	29.5	11.8	6.52	3.41	.001
I.- Mort du père	72	29.22	10.8	6.8	3.38	.001

des causes d'entrée comparée à la moyenne du groupe d'enfants de naissance illégitime dont les statistiques sont données dans le titre du tableau.

L'étude de ce tableau jette une nouvelle lumière sur le problème. En effet, on y constate qu'il y a une différence significative entre plusieurs des moyennes comparées; l'hypothèse se vérifie donc en fait. On peut donc affirmer que la cause d'entrée à l'orphelinat est un facteur important de l'instabilité émotionnelle des protégés des grands orphelinats ordinaires du Québec.

L'analyse de ce tableau amenait en outre quelques hypothèses nouvelles qu'il a paru bon de contrôler dans la seconde phase de la recherche. Il faut noter ici que la cause d'entrée III: mort du père et de la mère, ne sera pas considérée dans cette analyse à cause de la trop grande différence du nombre de sujets étudiés (N: 13) avec le nombre de sujets étudiés dans chacun des autres cas (N variant de 72 à 120).

Si on considérait ensemble, d'un côté, les causes d'entrée "naissance illégitime", "séparation des parents" et "incapacité des parents" qui n'avaient pas montré de différences réelles entre elles et d'un autre côté, les causes d'entrée "mort du père" et "mort de la mère" qui s'étaient montrées réellement différentes des trois autres, on avait deux groupes d'enfants dont la différence d'instabilité pouvait fort bien s'expliquer par l'hypothèse suivante: les enfants seraient d'autant moins stables qu'ils ressentiraient plus de rejet de la part de leurs parents. L'observation des conditions de vie des enfants de naissance illégitime, de parents séparés et de parents incapables laisse en effet

voir que ces enfants sont exposés à ressentir ce rejet plus que les autres, soit à cause de l'absence de parents pour les illégitimes, soit à cause des problèmes personnels des autres parents qui viennent troubler la relation parents-enfants. D'un autre côté, les relations des orphelins de père ou de mère avec le parent qui demeure sont beaucoup plus normales et beaucoup moins de nature à troubler l'équilibre émotif des enfants concernés.

Il n'était pas facile de mesurer la qualité des relations parents-enfants dans les institutions visitées, mais il était possible d'en mesurer la quantité. C'est pourquoi il fut décidé de tenir compte, dans la seconde phase de la recherche du nombre de contacts de chacun des enfants avec ses parents pendant une période déterminée de temps et de mesurer l'influence que ce nombre de contacts pouvait avoir sur le degré d'instabilité des enfants. On étudiera cet aspect du problème au chapitre suivant.

Il restait à faire d'autres comparaisons intéressantes à l'aide des données recueillies pendant la première phase de la recherche.

3. Influence de chaque orphelinat

On s'est souvent demandé si le milieu spécial que constitue un orphelinat en particulier n'a pas quelque influence sur l'instabilité émotive de ses protégés, ou en d'autres termes, si les enfants de tel orphelinat sont plus instables que les autres parce qu'ils vivent dans cet orphelinat ou pour une autre cause.

Pour répondre à cette question, il a d'abord fallu trouver s'il y avait une différence réelle entre les protégés des différents orpheli-

nats; ensuite, en utilisant des conclusions déjà obtenues au cours de ce travail, il était possible de trouver la cause réelle de la différence qu'on avait trouvée. C'est ce qui a été fait.

Le Tableau XXV , page 118, contient sous l'entête "Fréquence d'après l'orphelinat", les données qui ont servi au calcul des statistiques des résultats dans chaque orphelinat.

Les moyennes qui différaient ont été comparées deux à deux; le Tableau IX, page 62, présente les six comparaisons auxquelles on en est arrivé. Dans les trois premières, l'orphelinat numéro 7 qui avait le plus haut indice d'instabilité émotive a été opposé aux trois institutions qui en avaient le plus bas indice. Dans les trois dernières comparaisons, on a opposé à l'orphelinat numéro 3 qui avait le plus bas indice d'instabilité les trois autres institutions qui en avait le plus haut indice. Ce tableau donne en plus le niveau de signification de la différence des moyennes.

On y voit que dans quatre cas la différence des moyennes est significative au niveau de 1%. C'est là un indice que les enfants des orphelinats numéros 7, 8 et 5 étaient plus instables que les enfants de l'orphelinat numéro 3 et aussi que les protégés de l'orphelinat numéro 7 étaient plus instables que ceux du numéro 6.

Pouvait-on en conclure immédiatement que ces différences étaient attribuables à l'influence du milieu spécial de chacun des orphelinats concernés? Evidemment non, puisqu'il restait à voir si le facteur "cause d'entrée" ne venait pas ici faire valoir son influence.

Tableau IX.- Evaluation critique des différences de moyennes de divers orphelinats comparés entre eux. (Première phase).

Orphelinat	N	M	σ	D	t	P
N° 7	49	34.14	10.65			
N° 3	36	26.59	10.55	7.55	3.24	.01
N° 7	49	34.14	10.65			
N° 6	65	27.61	12.75	6.53	2.98	.01
N° 7	49	34.14	10.65			
N° 2	54	30.06	11	4.08	1.91	.1
N° 3	36	26.59	10.55			
N° 8	48	33.35	12.45	6.76	2.69	.01
N° 3	36	26.59	10.55			
N° 5	85	33.29	14.80	6.70	2.8	.01
N° 3	36	26.59	10.55			
N° 4	91	31.07	11.25	4.48	2.11	.05

L'observation minutieuse du Tableau IV, page 39, qui donne la fréquence des causes d'entrée pour chaque orphelinat, démontrait que ce facteur apparaissait de façon très inégale dans chaque institution; ainsi dans l'orphelinat numéro 7 dont la moyenne d'instabilité était la plus haute, 17 enfants sur 49, soit 34.6%, étaient de naissance illégitime, alors qu'il n'y en avait que 3 sur 36, soit 8.3%, dans l'orphelinat numéro 3, institution qui avait la plus basse moyenne d'instabilité.

On pouvait se demander s'il s'agissait là d'une constante. Pour s'en rendre compte, on a fait une nouvelle tabulation des résultats pour les institutions 3, 5, 6, 7 et 8, en éliminant les résultats des enfants de naissance illégitime et on a comparé de nouveau les moyennes des résultats ainsi recueillis.

Le Tableau XXX de la page 123, donne les résultats des enfants de ces institutions, ceux des enfants de naissance illégitime ayant été éliminés. L'orphelinat numéro 6 n'y apparaît pas parce qu'on n'y a rencontré aucun enfant de naissance illégitime.

Le procédé qui a été suivi plus haut a été de nouveau employé pour la comparaison des moyennes. En discutant le Tableau IX, page 62, on avait trouvé une différence réelle d'instabilité émotive chez les enfants de plusieurs orphelinats. Afin de saisir la cause de cette différence, l'hypothèse suivante fut proposée: si on compare de nouveau entre eux ces mêmes orphelinats, en éliminant la présence du facteur "naissance illégitime", et si la différence des moyennes et le niveau de significa-

tion des différences baissent notablement, on pourra affirmer que la cause réelle de l'instabilité particulière des enfants de tel orphelinat est plutôt le facteur "cause d'entrée" que le facteur "influence du milieu spécial de cet orphelinat". Si cette hypothèse ne se réalise pas, on pourra alors affirmer que ces deux facteurs sont influents, puisque le facteur "cause d'entrée" dont l'influence a été constatée plus haut, n'explique pas à lui seul la différence qui existe entre les orphelinats.

L'hypothèse fut vérifiée par de nouvelles comparaisons. Le Tableau X de la page 65 présente l'évaluation critique des différences de ces moyennes comparées.

On voit en comparant ce tableau au Tableau IX que, dans ces nouvelles comparaisons de moyennes, les différences (D) et le niveau de signification de ces différences (P) n'ont pas tellement baissé. En effet, dans le cas des orphelinats 7 et 3 la différence est demeurée significative au niveau de 1% alors que dans les trois autres cas les différences de moyenne n'ont baissé que d'une fraction d'unité et le niveau de signification de ces différences s'est maintenu entre 1% et 2%.

Cette baisse relative des différences et des niveaux de signification laisse voir une influence de la cause d'entrée mais d'autre part n'est pas assez importante pour infirmer la conclusion des comparaisons précédentes selon laquelle le milieu spécial de chaque orphelinat a une influence sur le degré d'instabilité des protégés des orphelinats.

D'ailleurs, une autre constatation vient raffermir cette conclusion. On peut voir au Tableau X que l'orphelinat numéro 6 est un de ceux qui ont le plus bas indice d'instabilité émotive, soit 27.61. Si

Tableau X.- Evaluation critique des différences de moyennes trouvées entre quelques orphelinats, le facteur "naissance illégitime" ayant été éliminé. (Première phase).

Orphelinat	N	M	σ	D	t	P
N° 7	32	33.88	11.45			
N° 3	33	26.55	10.85	7.33	2.65	.01
N° 7	32	33.88	11.45			
N° 6	65	27.61	12.75	6.27	2.44	.02
N° 3	33	26.55	10.85			
N° 8	43	32.93	12.4	6.38	2.39	.02
N° 3	33	26.55	10.85			
N° 5	80	32.44	14.35	5.89	2.38	.02

on se reporte au Tableau IV de la page 39, on constate que, si dans cet orphelinat il n'y avait aucun enfant de naissance illégitime, il y avait par ailleurs 18 enfants de parents séparés et 22 de parents incapables sur 65 cas, soit 61.5% de la population de cet orphelinat. Or, ces deux dernières causes d'entrée ont montré un haut indice d'instabilité pour l'ensemble de cette première phase de la recherche. Seule l'influence contraire du milieu spécial de l'orphelinat numéro 6 peut donc expliquer le faible indice d'instabilité émotive de ses protégés.

Cette conclusion confirme l'expérience des travailleurs sociaux et des responsables des orphelinats. En effet, ceux-ci mettent tous leurs efforts à trouver les moyens efficaces pour remédier à l'état d'instabilité qu'ils ont observé, dès leur arrivée, chez les enfants qui leur sont confiés. Et s'ils apprennent que dans tel orphelinat on a trouvé une formule d'organisation interne nouvelle et prometteuse, ils y accourent pour y trouver ce qui manque chez eux au bonheur des enfants. Si bien que, de plus en plus, nombre d'orphelinats accusés autrefois d'être néfastes à la santé mentale des enfants, deviennent d'excellents milieux de thérapie pour les troubles que de tristes situations familiales avaient fait naître chez beaucoup d'enfants.

On s'est demandé à quoi pouvait tenir cette heureuse influence d'un orphelinat en particulier. Etait-ce dû à un système spécial d'organisation interne? aux relations du personnel avec les enfants? aux relations des différents membres du personnel entre eux? ou encore peut-être au fait que cet orphelinat rendait possibles de fréquents contacts entre les enfants et leurs parents? Les données et observations recueil-

lies pendant la première phase de la recherche ne permettaient pas d'étudier ces aspects du problème. C'est pourquoi elles furent complétées pendant la seconde phase afin de rendre possible une étude plus complète des causes de l'instabilité des protégés.

CHAPITRE VI

DISCUSSION DES RESULTATS SPECIAUX DE LA SECONDE PHASE

Les conclusions de la première phase de la recherche ainsi que les données et les observations recueillies pendant la seconde phase permettaient une nouvelle série de considérations à la fois différente et plus complète que celle du chapitre précédent.

Le but que l'on s'était proposé dans cette seconde phase était de vérifier avec plus de certitude les conclusions de la première phase tout en poussant plus loin l'investigation relative aux facteurs de l'instabilité des protégés des orphelinats.

On se rappelle sans doute que les travaux de la seconde phase, exécutés en 1954, ont porté sur la nouvelle population des orphelinats qui avaient été étudiés cinq ans plus tôt. Il est évident qu'on en arriverait à une certitude beaucoup plus grande dans ce travail si les conclusions des deux phases étaient identiques.

Cette nouvelle discussion de résultats spéciaux a été amorcée et conduite différemment de la précédente à cause des conclusions de la discussion des résultats globaux qui a été faite au Chapitre IV. On y avait abouti à une sorte de contradiction entre les conclusions des deux phases quant à l'influence du sexe sur l'instabilité des protégés. Ce problème a donc d'abord été considéré et on s'est tout de suite rendu compte qu'il fallait faire précéder cette étude de celle de l'influence de chaque orphelinat en particulier sur l'instabilité des enfants examinés.

1. Influence de chaque orphelinat

Le problème posé par la différence d'instabilité trouvée entre les garçons et les filles en 1954 alors qu'il n'y en avait pas eu en 1949, a d'abord été attaqué par l'étude du Tableau XXIV de la page 117 où l'on voit que dans certaines institutions il n'y avait que des garçons, tandis que dans d'autres il y avait des garçons et des filles. Comme on l'a vu dans la première phase de la recherche, le milieu spécial que constituent certains orphelinats a de l'influence sur le degré d'instabilité émotive de leurs protégés. Il était alors possible que la différence entre les garçons et les filles de l'ensemble des orphelinats fut attribuable à certains facteurs propres aux institutions qui ne recevaient que des garçons ou des filles.

Pour se rendre compte de cela, à partir de la tabulation de résultats présentés au Tableau XXVI de la page 119 sous l'entête "fréquence d'après l'orphelinat", on établit les statistiques des résultats dans chaque institution en vue de les comparer entre elles. Le Tableau XI de la page 70 présente l'ensemble de ces statistiques.

A première vue on y est frappé par le fait que les moyennes des deux institutions 1 et 7, pour garçons seulement, sont basses et voisines tandis que les moyennes des autres institutions sont plus élevées et assez voisines les unes des autres. On a alors vérifié si l'on n'avait pas là deux groupes d'orphelinats homogènes et distincts l'un de l'autre, en comparant entre elles, d'une part les institutions 1 et 7 qui avaient toutes deux un bas indice d'instabilité, soit 26.55 et 24.4 et d'autre part les institutions 2 et 4 qui avaient les moyennes extrêmes du groupe des autres

Tableau XI.- Statistiques des résultats des protégés groupés par institutions. (Seconde phase).

Institution	Population	N	M	σ
N° 1	Garçons	80	26.55	12.78
N° 2	Filles	50	30.4	12.06
N° 3	Filles	14	32.36	13.17
N° 4	Mixte	103	33.4	10.73
N° 5	Mixte	85	31.1	13.35
N° 6	Mixte	86	32	12.12
N° 7	Garçons	75	24.4	12.84
N° 8	Filles	79	31.75	10.75

orphelinats, soit 30.4 et 33.4.

On peut constater au Tableau XII de la page 72 qu'aucune des deux différences de moyennes ne s'est montrée significative. Les orphelinats numéros 1 et 7 forment donc un groupe homogène de même que l'ensemble des autres orphelinats puisque les moyennes extrêmes du groupe n'ont pas montré de différence réelle.

Pour savoir si ces groupes étaient réellement distincts l'un de l'autre il fallait alors comparer les moyennes de résultats des protégés des deux groupes. C'est ce qui a été fait à partir des tabulations de résultats présentées au Tableau XXXI de la page 124 . L'évaluation critique de la différence de moyennes des protégés des orphelinats 1 et 7 comparée à celle du groupe formé par les protégés des autres orphelinats réunis montre, au Tableau XIII, page 73, une différence hautement significative au niveau de .001. On peut donc affirmer que ces deux groupes d'orphelinats sont distincts et que le groupe des institutions 1 et 7 est plus stable que l'autre. On ne pourra cependant affirmer que cette différence d'instabilité émotionnelle est due au milieu spécial de ces orphelinats qu'après avoir contrôlé l'influence du facteur "cause d'entrée" dans chacun de ces groupes. Ce contrôle sera fait plus loin à la Section 3 de ce chapitre.

Le fait qu'on ait trouvé les deux institutions 1 et 7 plus stables que les autres suggérerait un nouveau mode d'étude de l'influence du sexe sur l'instabilité des protégés.

Tableau XII.- Evaluation critique des différences de moyennes de divers orphelinats comparés entre eux. (Seconde phase).

Orphelinat	N	M	σ	D	t	P
N° 1	80	26.55	12.78			
N° 7	75	24.4	12.84	2.15	1.05	>.1
N° 4	103	33.4	10.73			
N° 2	50	30.4	12.06	3	1.49	>.1

Tableau XIII.- Evaluation critique de la différence de la moyenne des orphelinats 1 et 7 (Groupe A) comparée à celle des orphelinats 2, 3, 4, 5, 6 et 8 (Groupe B). (Seconde phase).

Orphelinats	N	M	σ	D	t	P
Groupe A	155	25.52	12.86			
				6.43	5.40	.001
Groupe B	417	31.95	11.89			

2. Influence du sexe dans les orphelinats mixtes

On n'avait pas trouvé de différence réelle entre la moyenne des garçons et celle des filles dans la première phase de la recherche; dans la seconde phase toutefois on en avait trouvé une. L'hypothèse a alors été émise que cette différence pouvait venir de l'influence particulière d'institutions ne recevant les enfants que d'un seul sexe. Cette hypothèse est devenue de plus en plus plausible lorsqu'on a constaté que deux orphelinats pour garçons seulement étaient plus stables que les autres. Pour élucider complètement ce problème et contrôler l'influence possible des orphelinats eux-mêmes, il fut décidé de ne comparer que les garçons et les filles qui vivaient dans les orphelinats mixtes.

On trouvera au Tableau XIV de la page 75 l'évaluation critique des différences de moyennes de résultats des garçons et des filles qui vivaient dans les trois orphelinats mixtes numéros 4, 5 et 6. Ce tableau nous présente trois différences non significatives. Il est alors vrai d'affirmer que dans les deux phases de la recherche, on n'a pas trouvé de différence d'instabilité émotionnelle réellement attribuable au sexe des protégés.

Les statistiques du tableau que l'on vient d'étudier ont été établies à l'aide de la tabulation de résultats présentée au Tableau XXXII de la page 125.

On en était alors à étudier un autre facteur d'instabilité qui s'était montré influent dans la première phase de la recherche.

Tableau XIV.- Evaluation critique des différences de moyennes des garçons et des filles de trois orphelinats mixtes. (Seconde phase).

Orphelinat	Sexe	N	M	σ	D	t	P																				
N° 4	Garçons	47	32.55	9.41	1.6	.77	>.1																				
	Filles	56	34.15	11.68				N° 5	Garçons	49	30.16	12.56	2.24	.75	>.1	Filles	36	32.4	14.26	N° 6	Garçons	51	32.29	13.03	.72	.28	>.1
N° 5	Garçons	49	30.16	12.56	2.24	.75	>.1																				
	Filles	36	32.4	14.26				N° 6	Garçons	51	32.29	13.03	.72	.28	>.1	Filles	35	31.57	10.64								
N° 6	Garçons	51	32.29	13.03	.72	.28	>.1																				
	Filles	35	31.57	10.64																							

3. Influence de la cause d'entrée à l'orphelinat

Le fait d'avoir trouvé une différence significative entre les enfants des orphelinats 1 et 7 et l'ensemble des protégés des autres orphelinats ne permettait pas d'affirmer que cette différence était attribuable à l'influence des orphelinats eux-mêmes parce que l'influence du facteur "cause d'entrée" n'avait pas encore été étudiée. En effet, ce facteur "cause d'entrée" ayant été trouvé influent dans la première phase de la recherche, la différence trouvée entre les institutions était peut-être due à la haute fréquence d'une cause en particulier. Il s'agissait donc de contrôler l'influence de chacune des causes d'entrée pour l'ensemble des institutions plus stables, c'est-à-dire les orphelinats 1 et 7 et pour l'ensemble des autres. Ainsi, on contrôlerait séparément l'action des deux facteurs "institutions" et "cause d'entrée".

On trouvera au Tableau XXXVIII de la page 126 une tabulation de résultats pour chaque cause d'entrée dans chacun des deux groupes d'orphelinats. Le Tableau XV de la page 77 présente les statistiques des distributions de résultats qu'on a établies à l'aide de cette tabulation.

La moyenne des résultats de chaque cause d'entrée fut comparée à la moyenne de chacune des autres causes pour les deux groupes d'institutions. Ainsi, pour le Groupe A d'institutions plus stables numéros 1 et 7, toutes les moyennes des causes d'entrée présentées au Tableau XV furent comparées deux à deux et l'évaluation critique de la différence des moyennes fut faite. Dans quatorze des quinze comparaisons ainsi obtenues, la différence des moyennes ne s'est pas montrée significative ($P = > .1$), dans la comparaison de la cause d'entrée II.- Mort de la mère (M: 31) et

Tableau XV.- Statistiques des résultats des protégés vivant dans les institutions 1 et 7 (Groupe A, N: 155) et de ceux qui vivaient dans les autres institutions 2, 3, 4, 5, 6 et 8 (Groupe B, N: 417) groupés selon la cause de leur entrée à l'orphelinat. (Seconde phase).

Cause d'entrée	Orphelinats	N	M	σ
I.- Mort du père	Groupe A	28	26.11	12.89
	Groupe B	65	26.9	9.31
II.- Mort de la mère	Groupe A	15	31	12.8
	Groupe B	77	33.05	11.2
III.- Mort des deux parents	Groupe A	2	29.5	12.5
	Groupe B	6	40.3	8.99
IV.- Naissance illégitime	Groupe A	11	27	10
	Groupe B	9	37	13.75
V.- Incapacité des parents	Groupe A	47	24.87	12.28
	Groupe B	125	32	12.27
VI.- Séparation des parents	Groupe A	52	23.55	12.39
	Groupe B	135	31.1	12.04

VI.- Séparation des parents (M: 23.55) la différence n'était significative qu'au niveau de .05.

On peut donc affirmer maintenant que dans les deux orphelinats plus stables qui ont été étudiés dans la seconde phase de la recherche, le facteur "cause d'entrée" n'a pas montré d'influence sur l'instabilité des protégés.

Il restait ensuite à étudier l'influence de ce facteur dans les orphelinats moins stables. Toutes les moyennes des causes d'entrée du Groupe B d'institutions présentées au Tableau XV furent alors comparées deux à deux. L'étude critique de la différence de ces moyennes est résumée au Tableau XVI de la page suivante. On peut y voir qu'on a trouvé des différences réelles entre la cause I.- Mort du père et quatre des autres causes. On peut donc affirmer que le facteur "cause d'entrée" s'est montré influent pour ce groupe d'institutions dans la seconde phase de la recherche.

Il est maintenant temps de préciser un jugement qui a été laissé en suspens dans la première Section de ce chapitre. On s'était alors demandé si la différence qu'on avait trouvée entre l'instabilité des protégés des deux orphelinats plus stables 1 et 7 et celle des autres protégés n'était pas due à l'influence d'une cause d'entrée particulière.

4. Influence de chaque orphelinat (suite)

On a vu que les résultats de la cause I d'entrée à l'institution se sont montrés réellement différents des résultats de quatre des autres causes d'entrée pour le Groupe B des institutions moins stables. Si

Tableau XVI.- Niveaux de probabilité (P) des différences trouvées en comparant une à une les moyennes de résultats pour chaque cause d'entrée dans le Groupe B des orphelinats 2, 3, 4, 5, 6 et 8. (Seconde phase).

Cause d'entrée:	I	II	III	IV	V	VI
N: 65	77	6	9	125	135	
I.- Mort du père	.001	.001	.05	.01	.01	
II.- Mort de la mère		.1	>.1	>.1	>.1	
III.- Mort des deux parents			>.1	.05	.02	
IV.- Naissance illégitime				>.1	>.1	
V.- Incapacité des parents					>.1	
VI.- Séparation des parents						

l'on se reporte au Tableau XV de la page 77, on peut constater qu'à cette cause correspond la plus basse moyenne de résultats pour le Groupe B d'orphelinats, soit 26,9. On peut donc en conclure que les enfants qui étaient à l'orphelinat pour cette cause étaient plus stables que les autres. On peut aussi se demander si les deux orphelinats numéros 1 et 7 n'étaient pas plus stables à cause d'une haute fréquence de cette cause d'entrée chez leurs protégés.

On peut commencer la vérification de cette hypothèse en étudiant le Tableau XVII de la page suivante. On y trouve les fréquences de chacune des causes d'entrée exprimées en pourcentages ainsi que les moyennes des résultats sur le Brown-Ottawa pour chacun des deux groupes d'orphelinats plus stable et moins stable. Ces pourcentages ont été établis à l'aide des N du Tableau XXXIII de la page 126.

Il s'agit de contrôler l'influence possible de la cause d'entrée I sur le bas niveau d'instabilité des protégés des orphelinats numéros 1 et 7. Si cette cause d'entrée se présente dans ces deux orphelinats avec une fréquence réellement plus grande que dans les autres institutions et si la moyenne de résultats qui y correspond est réellement plus basse que la moyenne correspondante dans les autres orphelinats, on pourra affirmer que cette cause d'entrée est redevable de la différence entre les deux groupes d'institutions, sinon on devra chercher ailleurs la cause véritable de cette différence.

D'après le Tableau XVII, le pourcentage des enfants qui sont entrés dans les institutions numéros 1 et 7 à cause de la mort de leur père était de 18.1% tandis qu'il était de 15.6% pour l'autre groupe d'institutions.

Tableau XVII.- Fréquences de chaque cause d'entrée exprimées en pourcentages (%) et moyennes des résultats obtenus (M) dans le Groupe A des orphelinats 1 et 7 et le Groupe B des autres orphelinats 2, 3, 4, 5, 6 et 8. (Seconde phase).

Cause d'entrée	Groupe d'orphelinats			
	A (N: 155)		B (N: 417)	
	%	M	%	M
I.- Mort du père	18.1	26.11	15.6	26.9
II.- Mort de la mère	9.7	31	18.2	30.05
III.- Mort des deux parents	1.3	29.5	1.2	40.3
IV.- Naissance illégitime	7.1	27	2.2	37
V.- Incapacité des parents	30.3	24.87	30.7	32
VI.- Séparation des parents	33.5	23.55	32.4	31.1

L'évaluation critique de la différence de ces pourcentages donne un $P = >.1$ comme on peut le voir au Tableau XVIII de la page 84. On ne doit donc pas considérer cette différence comme réelle. De plus les moyennes de résultats 26.11 et 26.9 de ces deux groupes d'enfants ne sont pas réellement différentes ($P = >.1$). L'hypothèse qu'on a émise plus haut ne se vérifie pas. La différence d'instabilité du groupe des orphelinats numéros 1 et 7 et de l'autre groupe ne peut donc s'expliquer que par l'influence de facteurs propres à ces institutions elles-mêmes.

L'examen du Tableau XVII amène quelques considérations intéressantes qui peuvent peut-être apporter des réponses à certaines questions qu'on se pose fréquemment. Par exemple: est-il possible que le séjour d'un enfant à l'orphelinat diminue son état d'instabilité émotionnelle de telle sorte qu'on puisse dire que, non seulement le milieu institutionnel ne soit pas préjudiciable à son équilibre émotionnel, mais encore que ce milieu puisse lui être favorable?

Les psychologues sont d'accord pour reconnaître que la séparation des parents, qu'elle ne soit que psychologique ou qu'elle soit légale, a pour conséquences très fréquentes le déséquilibre émotionnel des enfants qui ont à la subir. Les conclusions de la première phase de la présente recherche confirmaient bien cette théorie, puisqu'on y a trouvé, comme on peut le voir au Tableau VIII de la page 58, que les enfants qui étaient à l'orphelinat à cause de la séparation de leurs parents avaient un des plus hauts indices d'instabilité émotionnelle, soit une moyenne de 31.96 sur le Brown-Ottawa.

La seconde phase de cette recherche a donné une conclusion identique. En effet, on peut constater au Tableau XVII de la page 81, que

les enfants des six orphelinats moins stables qui étaient dans ces institutions à cause de la séparation de leurs parents avaient une haute moyenne d'instabilité, soit 31.1 qui n'a pas été trouvée réellement différente des plus hauts indices d'instabilité des autres causes d'entrée.

Or l'examen du Tableau XVII de la page 81 suggère une hypothèse qui peut aider à répondre à la question que l'on s'est posée. On y voit que les enfants qui étaient dans les orphelinats plus stables numéros 1 et 7, à cause de la séparation de leurs parents s'y trouvaient, en comparaison du nombre total des enfants de ces orphelinats, à peu près dans la même proportion que ceux qui vivaient pour la même cause dans les autres orphelinats moins stables, soit 33.5% comparativement à 32.4% et que leur moyenne d'instabilité y était cependant plus basse que la moyenne de l'autre groupe, soit 23.55 par opposition à 31.1.

Si l'évaluation critique de la différence de ces pourcentages montrait qu'ils ne sont pas réellement différents et si de plus on trouvait une différence réelle entre les deux moyennes comparées, on devrait affirmer que le milieu institutionnel que constituaient les institutions ayant la moyenne la plus basse était favorable à l'équilibre émotif des enfants de parents séparés.

On voit au Tableau XVIII de la page 84, qu'on n'a pas trouvé de différence réelle entre les deux pourcentages d'admission 33.5 et 32.4. De plus, on peut constater au Tableau XIX de la page 85 que la différence des moyennes de résultats des enfants de parents séparés vivant dans les deux Groupes d'orphelinats A et B s'est montrée hautement significative au niveau de .001. On peut donc affirmer que le Groupe A des orphelinats

Tableau XVIII.- Evaluation critique des différences de pourcentages d'admission des enfants qui avaient été reçus dans les deux Groupes d'orphelinats A (1 et 7) et B (2, 3, 4, 5, 6 et 8), pour les causes d'entrée I.- Mort du père et VI.- Séparation des parents. (Seconde phase).

Cause d'entrée	Orphelinats	N	% des admissions	σ	$D_{\%}$	t	P
I.- Mort du père	Groupe A	28	18.1	12.89	2.5	.3	>.1
	Groupe B	65	15.6	9.31			
VI.- Séparation des parents	Groupe A	52	33.5	12.39	1.1	.14	>.1
	Groupe B	135	32.4	12.04			

Tableau XIX.- Evaluation critique des différences de la moyenne des enfants de parents séparés vivant dans le Groupe A d'orphelinats (N: 52, M: 23.55, σ : 12.39) comparée à la moyenne des enfants qui vivaient pour la même cause d'entrée dans le Groupe B d'orphelinats et aussi à la moyenne des enfants qui vivaient dans leur famille (échantillon ayant servi à la standardisation du Brown-Ottawa). (Seconde Phase).

Groupe d'enfants	N	M	σ	D avec le Groupe A	t	P
Groupe B	135	31.1	12.04	7.55	3.77	.001
Enfants vivant dans leur foyer	800	21.45	11.04	2.1	1.19	>.1

numéros 1 et 7 a été un milieu favorable à l'équilibre émotif des enfants de ménages séparés qui y vivaient, puisque la moyenne d'instabilité émotive de ceux-ci s'est montrée favorablement différente de la moyenne des enfants qui vivaient pour la même cause dans le Groupe B d'orphelinats.

De plus, si l'on examine la comparaison qui a été faite au même Tableau XIX entre les enfants de parents séparés du Groupe A d'orphelinats et l'ensemble des 800 enfants qui vivaient dans leur foyer, on se rend compte que les moyennes de résultats 23.55 et 21.45 de ces deux groupes d'enfants ne s'est pas montrée significative. On peut donc alors affirmer que le milieu spécial que constituaient les deux orphelinats numéros 1 et 7 a été très favorable à l'équilibre émotif de leurs protégés de parents séparés puisqu'on n'a pas trouvé de différence entre leur degré d'instabilité et celui de la moyenne des enfants vivant dans leur famille.

Les observations faites dans les institutions lors de l'administration des questionnaires permettent de jeter un peu de lumière sur les conditions spéciales de vie qui peuvent expliquer l'influence favorable des deux orphelinats numéros 1 et 7. Ces deux institutions avaient en commun deux caractéristiques que l'on ne retrouvait qu'à un degré beaucoup moindre dans toutes les autres institutions. Tout d'abord, on y a observé une excellente coordination de tous les procédés éducatifs mis au service des enfants, soit en classe, soit en dehors de la classe. Il y était évident que toutes les personnes qui représentaient l'autorité aux yeux des enfants étaient pleinement d'accord. Il semble bien que cet accord évident entre les éducateurs, parents ou substituts, qui ont la charge d'un enfant, soit une condition importante pour l'établissement de l'équilibre émotif de cet enfant. En effet, la pratique de la clinique psychologique

montre bien que les enfants dont les parents sont en désaccords fréquents souffrent à peu près tous d'instabilité émotionnelle assez marquée. Par ailleurs, la recherche a montré que les enfants de parents séparés, placés dans les deux institutions où il y avait un accord évident entre les éducateurs, étaient émotionnellement aussi stables que la moyenne de tous les enfants vivant dans leur famille. Il semble bien que l'une des mesures les plus efficaces pour assurer la stabilité émotionnelle des protégés des orphelinats soit l'organisation de réunions du personnel des institutions en vue de promouvoir l'accord le plus complet possible de tous les éducateurs chargés des enfants dans chaque maison.

La seconde caractéristique commune aux deux orphelinats numéros 1 et 7 consistait en ce qu'on y avait multiplié à profusion des activités extra-scolaires très diversifiées. Tout d'abord, on y a observé une sérieuse organisation des sports variés selon les saisons et les capacités des enfants, avec programmes bien suivis, cours de récréation et locaux bien aménagés et matériel de jeux approprié.

On y a aussi noté l'organisation de passe-temps variés permettant aux enfants de donner libre cours à leurs aptitudes spéciales, par exemple dans les domaines des habiletés manuelles, de l'art dramatique, de la musique et du dessin. On a souvent observé que les personnes frustrées avaient un impérieux besoin d'expérimenter le succès. Il semble bien que les protégés des orphelinats numéros 1 et 7 ont beaucoup profité des nombreuses occasions qu'ils ont eues d'expérimenter un succès personnel, grâce à cette organisation variée de leurs loisirs.

On s'est souvent demandé si le temps que les enfants passaient à l'orphelinat avait de l'influence sur leur degré d'instabilité. Les

données recueillies permettaient d'étudier cet aspect du problème.

5. Influence de la durée du stage à l'orphelinat

Pour mesurer l'influence de ce facteur, il fallait tout d'abord l'isoler de ceux qui s'étaient jusqu'alors montrés significatifs. C'est pourquoi une nouvelle tabulation de résultats fut établie. Pour éliminer l'influence du milieu institutionnel lui-même, on mit de côté tous les résultats du Groupe A des institutions numéros 1 et 7 qu'on avait trouvées plus stables et afin que les conclusions de cette étude ne soient pas affectées par l'influence du facteur "cause d'entrée", les résultats des protégés de tous les autres orphelinats du Groupe B furent divisés en groupes selon la cause de leur entrée à l'institution. Enfin, au sein de chaque cause d'entrée, on fit deux catégories d'après la longueur du stage. Comme dans la première phase de la recherche, on compara les résultats des enfants qui étaient demeurés en institution pendant moins de deux ans aux résultats de ceux qui y avaient vécu plus de quatre ans. La tabulation des résultats ainsi faite est présentée au Tableau XXXIV de la page 127. Les enfants des six orphelinats étudiés qui s'y trouvaient pour les causes d'entrée III et IV n'y sont pas représentés parce qu'ils étaient trop peu nombreux pour qu'on puisse les diviser ainsi en groupe de moins de deux ans et plus de quatre ans de stage. La longueur des stages variait de 15 jours à 2 ans pour les stages de moins de deux ans et de 4 ans à 12 ans pour les stages de plus de quatre ans.

Le Tableau XX de la page 89 donne l'évaluation critique des différences de moyennes obtenues sur le Brown-Ottawa, pour quatre causes d'entrée, par les protégés du Groupe B d'institutions (2, 3, 4, 5, 6 et 8)

Tableau XX.- Evaluation critique des différences de moyennes, pour quatre causes d'entrée, des protégés du Groupe B (institutions 2, 3, 4, 5, 6 et 8) qui avaient passé moins de deux ans à l'orphelinat comparés aux protégés des mêmes institutions qui y étaient demeurés plus de quatre ans. (Seconde phase).

Cause d'entrée	Longueur du stage	N	M	σ	D	t	P
I.- Mort du père	moins de 2 ans	11	29.7	9.15			
	plus de 4 ans	31	29.25	10.92	.45	.13	>.1
II.- Mort de la mère	moins de 2 ans	20	35	9			
	plus de 4 ans	36	31.31	11.62	3.69	1.32	>.1
V.- Incapacité des parents	moins de 2 ans	27	29.6	9.66			
	plus de 4 ans	73	32.7	11.57	3.1	1.35	>.1
VI.- Séparation des parents	moins de 2 ans	46	32.98	12.88			
	plus de 4 ans	40	30.25	14.04	2.73	.93	>.1

qui avaient passé moins de deux ans à l'orphelinat comparées aux moyennes des protégés des mêmes institutions qui y étaient demeurés plus de quatre ans.

On y constate qu'aucune différence n'a été trouvée significative. On doit donc affirmer que dans la seconde phase de la recherche, comme dans la première, la longueur du stage des protégés à l'orphelinat n'a pas montré d'influence sur leur degré d'instabilité émotionnelle.

Les données recueillies au cours de la seconde phase de la recherche permettaient d'étudier un nouvel aspect du problème qu'on n'avait pu aborder dans la première phase.

6. Influence du stage à l'orphelinat avant l'âge de six ans

On a vu au Chapitre premier de ce rapport que nombre de chercheurs avaient trouvé que la privation de soins maternels avait été préjudiciable à l'équilibre émotionnel des enfants en bas âge. On pouvait alors se demander si le fait qu'un enfant soit entré à l'orphelinat en bas âge pouvait avoir de l'influence sur son instabilité émotionnelle. Pour répondre à cette question, il fut décidé de comparer les résultats des enfants qui étaient entrés avant l'âge de six ans à l'orphelinat à ceux des enfants qui y étaient entrés après cet âge. L'âge de six ans fut choisi comme point de démarcation des deux groupes parce que, dans le Québec, c'est l'âge où les enfants passent des orphelinats du genre écoles maternelles aux orphelinats proprement dits. Afin de contrôler l'action des facteurs qui jusqu'alors s'étaient montrés influents, on étudia séparément les Groupe A et B d'institutions et les résultats des enfants entrés à l'institution à cause

de la mort de leur père furent mis de côté.

Le Tableau XXXV de la page 128 donne les distributions de fréquences qui ont permis d'établir les statistiques nécessaires aux comparaisons suivantes. Pour chacun des Groupes A et B d'orphelinats on compara la moyenne des protégés entrés à l'institution avant l'âge de six ans à la moyenne de résultats de ceux qui y étaient entrés après l'âge de six ans. Le Tableau XXI de la page 92 donne l'évaluation critique des différences de moyennes de ces groupes d'enfants. On y trouve une différence réelle entre les deux catégories d'enfants du Groupe A d'orphelinats, mais la différence qu'on y voit entre les deux catégories d'enfants du Groupe B d'orphelinats n'a pas été trouvée réelle. On peut expliquer ces conclusions, différentes en apparence par les résultats rapportés à la Section quatre de ce chapitre. En effet, on y a vu que le Groupe A d'orphelinats avait eu une influence bienfaisante sur l'équilibre émotif de ses protégés, plus grande que celle du Groupe B. La différence réelle trouvée entre les protégés du Groupe A d'orphelinats entrés avant et après six ans en institution peut s'expliquer par ce fait que les enfants qui étaient entrés à l'orphelinat avant l'âge de six ans, ayant été plus profondément atteints au point de vue émotif, profitaient moins de l'influence bienfaisante de ces institutions. Il faut noter ici que ces deux orphelinats numéros 1 et 7 ne recevaient leurs protégés qu'à l'âge de six ans. On peut donc affirmer que la recherche a montré une différence réelle entre les résultats des enfants qui avaient vécu avant l'âge de six ans en institution et ceux des protégés qui y étaient entrés après l'âge de six ans, les premiers étant plus instables que les seconds.

Tableau XXI.- Evaluation critique des différences de moyennes de résultats des protégés comparés par groupes selon qu'ils étaient entrés à l'orphelinat avant l'âge de six ans ou après cet âge. (Seconde phase).

Orphelinats	Entrée	N	M	σ	D	t	P
Groupe A	Avant 6 ans	21	31.5	9.61			
	Après 6 ans	106	24.15	12.69	7.35	3.02	.01
Groupe B	Avant 6 ans	59	33.8	11			
	Après 6 ans	293	31.75	12.41	2.05	1.28	>.1

A l'aide des données recueillies, il était possible d'étudier un autre aspect de ce problème d'instabilité. C'est le dernier que cette recherche a abordé.

7. Influence du nombre de contacts des protégés avec leurs parents

On a signalé au Chapitre premier une recherche montrant que des enfants placés en foyers nourriciers avaient profité des contacts qu'ils avaient eus avec leurs parents. Il serait intéressant et utile de savoir si le nombre de contacts que les protégés des orphelinats avaient eus avec leurs parents avait influencé leur degré d'instabilité émotionnelle. En vue de cette étude, on a noté, lors de l'administration des questionnaires, le nombre de fois que chacun des enfants examinés était allé au parloir ou sorti de l'institution en compagnie de ses parents pendant la période de temps qui s'étendait du début du mois de septembre 1953 au premier février 1954. Ce sont ces rencontres qu'on appelle ici contacts avec les parents. Plusieurs n'avaient eu aucun contact avec leurs parents. Les contacts des autres se chiffraient entre 1 et 30. On s'est d'abord demandé s'il y avait une différence entre l'instabilité émotionnelle des protégés qui n'avaient eu aucun contact avec leurs parents et l'ensemble des protégés qui avaient eu un nombre quelconque de contacts.

Pour trouver une réponse à cette question, il fallait faire un nouveau choix parmi les données recueillies. Il était tout d'abord important d'éliminer l'action des facteurs qu'on avait trouvés influents. Pour éliminer les facteurs "institutions" et "stage avant six ans", on a mis de côté les résultats des enfants du Groupe A des orphelinats numéros

1 et 7; l'action du facteur "cause d'entrée" a été contrôlée en mettant de côté les résultats des protégés qui étaient à l'orphelinat à cause de la mort de leur père. Il restait donc à faire une tabulation des résultats des autres protégés du Groupe B d'institutions en fonction du nombre de contacts qu'ils avaient eus avec leurs parents. On trouvera au Tableau XXXVI de la page 129 la présentation de ces classes de résultats. A l'aide des deux premières colonnes de fréquences de ce tableau, on établit les statistiques des résultats des protégés qui n'avaient eu aucun contact pour les comparer aux statistiques de ceux qui avaient eu un nombre quelconque de contacts variant de 1 à 30. Le Tableau XXII de la page 95 donne l'évaluation critique de la différence des moyennes de ces deux groupes d'enfants. On y trouve une différence hautement significative, ($P = .001$). On peut donc conclure que la recherche a montré une différence réelle d'instabilité entre les enfants qui n'avaient eu aucun contact avec leurs parents et ceux qui en avaient eus, ceux-ci étant plus stables que les premiers.

On pouvait ensuite essayer de trouver des réponses à quelques questions intéressantes. Y-a-t-il un nombre minimum de contacts susceptible d'améliorer l'équilibre émotif des protégés? Cet équilibre émotif s'améliore-t-il en proportion du nombre de contacts?

Le Tableau XXXVI de la page 129 fournit les données nécessaires à l'étude de ces questions. A l'aide de ces données, on établit les statistiques de chacun des groupes de protégés qui avaient eu de 1 à 10 contacts et des trois autres groupes de protégés qui étaient assez nombreux pour être étudiés, soit les groupes qui avaient eu 13, 20 et 26

Tableau XXII.- Evaluation critique des différences de moyennes des protégés du Groupe B d'orphelinats (2, 3, 4, 5, 6 et 8) qui n'avaient eu aucun contact avec leurs parents (N: 22, M: 41.8, σ : 10.71) comparés aux protégés du même groupe d'orphelinats qui avaient eu divers nombre de contacts avec leurs parents, la cause d'entrée I.- Mort du père ayant été éliminée. (Seconde phase).

Nombre de contacts	N	M	σ	D avec aucun contact	t	P
1 à 30	330	31.6	11.98	10.2	4.29	.001
1	17	32.59	12.35	9.21	2.44	.02
2	26	32.75	10.44	8.05	2.59	.02
3	12	29.1	11.62	12.7	3.13	.01
4	22	37	10.44	4.8	1.5	>.1
5	33	31.4	11.86	10.4	3.38	.01
6	11	32.45	13.05	9.35	2.05	.05
7	4	37	9.35	4.8	.92	>.1
8	6	27.85	7.85	13.95	3.54	.01
9	15	36.65	8.85	5.15	1.59	>.1
10	17	27	12	14.8	4	.001
13	33	35.94	11.46	5.86	1.93	.1
20	19	28.05	12.42	13.75	3.75	.001
26	28	24.32	12.35	17.48	5.34	.001

contacts. Chacun de ces groupes de protégés fut ensuite comparé au groupe d'enfants qui n'avaient eu aucun contact avec leurs parents. Le Tableau XXII de la page 95 donne l'évaluation critique des différences de moyennes trouvées. L'étude de ce tableau permet de répondre aux questions posées plus haut. En effet, on y voit qu'on a trouvé une différence réelle entre les résultats des protégés qui avaient eu trois contacts avec leurs parents et ceux des enfants qui n'en n'avaient eu aucun. Cependant on notera que les enfants qui avaient eu 4, 6, 7, 9 et même 13 contacts n'ont pas montré de différence réelle lorsque comparés à ceux qui n'avaient eu aucun contact. Il est probable que cela soit dû à la qualité de ces contacts des enfants avec leurs parents et suggère fortement l'importance d'un service social institutionnel dont le rôle serait, entre autres, de voir à la qualité des relations parents-enfants, en étudiant chaque situation particulière et en conseillant les parents à ce sujet. On notera aussi que les deux groupes d'enfants qui avaient eu 20 et 26 contacts avec leurs parents étaient nettement plus stables que les autres et que la différence de leurs résultats avec ceux des enfants qui n'avaient eu aucun contact est hautement significative ($P = .001$). On peut avec assez d'assurance supposer que la qualité des relations des parents qui allaient très souvent visiter leurs enfants était meilleure en général que celle des parents qui ne le faisaient qu'occasionnellement.

On peut donc conclure qu'un nombre de contacts avec leurs parents, même aussi restreint que trois, peut avoir une influence bienfaisante sur l'équilibre émotif des protégés des orphelinats. Cependant cet équilibre émotif ne s'améliore pas en proportion du nombre de contacts.

Il aurait été possible d'étudier les résultats des protégés et les données complémentaires recueillies sous d'autres aspects. On a préféré s'en tenir aux considérations exposées dans ce rapport.

CONCLUSIONS

Que penser maintenant de l'ensemble de ce problème d'instabilité émotive dans les grands orphelinats? La synthèse des considérations faites au cours de ce rapport présente un bon portrait de la situation générale dans la Province de Québec et suggère en même temps une orientation à prendre dans les efforts à faire pour améliorer cette situation.

On a constaté que les protégés des grands orphelinats ordinaires du Québec étaient beaucoup plus instables que les enfants qui vivaient dans leur famille. On n'a cependant pas trouvé de différence entre les garçons et les filles des orphelinats à ce point de vue. La cause pour laquelle l'enfant est entré à l'orphelinat s'est avérée un facteur important de son instabilité émotive. Par ailleurs, l'influence du milieu institutionnel comme tel semble négligeable, puisque la longueur du stage dans l'institution n'a pas montré d'influence sur l'instabilité des protégés.

Le milieu spécial que constituent certains orphelinats a une influence bienfaisante sur le degré de stabilité de leurs protégés et diminue même de beaucoup l'effet des autres facteurs d'instabilité qu'ils y rencontrent. Le bien-fondé de ces conclusions a été vérifié à deux reprises et à cinq années d'intervalles sur deux populations différentes de huit grands orphelinats de la Province de Québec. Les deux phases de la recherche ont abouti aux mêmes conclusions.

La seconde phase de cette étude a de plus apporté de nouveaux éclaircissements à ce problème d'instabilité. Ainsi, on a pu se rendre compte des facteurs qui faisaient de certains orphelinats un milieu

favorable à l'acquisition d'un meilleur équilibre émotif pour des enfants que leur foyer avait déséquilibrés à ce point de vue. Ces facteurs peuvent se ramener à deux principaux: l'évidence de l'unité dans la direction et l'administration de tous les procédés éducatifs mis à la disposition des protégés et une organisation rationnelle et variée des activités extra-scolaires visant à donner à chaque enfant de nombreuses opportunités d'expérimenter un succès personnel.

On a aussi constaté que le nombre de contacts des enfants avec leurs parents, (il s'agit des parloirs et des sorties) même s'il est restreint, peut améliorer l'instabilité émotive des protégés. L'amélioration constatée ne va cependant pas de pair avec le nombre de contacts. Il semble bien qu'il faille surveiller surtout la qualité de ces contacts entre les parents et leurs enfants.

Enfin, les enfants qui ont vécu dans d'autres institutions avant l'âge de six ans, semblent plus profondément marqués dans leur instabilité émotive et profitent moins de leur séjour dans les institutions où les autres enfants qui n'ont pas eu cette expérience voient s'améliorer leur condition émotive.

Il est bien entendu que ces conclusions ne peuvent s'interpréter strictement qu'en fonction des échantillons qui ont servi à la recherche. Ainsi, par exemple, l'étendue des âges des enfants examinés dans la première phase allait de neuf à quatorze ans tandis que dans la seconde phase elle variait de onze à quatorze ans. De plus, il importe de bien distinguer le point de vue du chercheur et celui du consultant. Au premier, il incombe de trouver les tendances générales d'un groupe de sujets, au second

de découvrir la place de son client dans une distribution donnée. Ainsi, lorsqu'on dit que les protégés des orphelinats ont été trouvés plus instables que les enfants qui vivaient dans leur foyer, il est bien clair que l'on veut signifier que la moyenne des enfants des orphelinats était plus instable que celle des enfants vivant dans leur famille, laissant entendre par là qu'il pouvait y avoir et qu'il y avait même probablement, des enfants des orphelinats qui étaient plus stables que les enfants vivant ailleurs. Les autres conclusions doivent s'entendre de la même manière.

Ces conclusions peuvent aider le psychologue clinicien qui doit traiter un enfant problème venant d'un orphelinat. Lorsqu'il fait l'étiologie du trouble, elles l'incitent à pousser son investigation sur les rapports qui existent entre les parents et l'enfant et lui suggèrent comme traitement les mesures propres à diminuer l'influence de la cause pour laquelle l'enfant est entré à l'orphelinat. Elles l'aideront aussi à choisir, comme milieu propice au traitement de certains cas, les institutions qui travaillent le plus efficacement en ce sens.

Les responsables d'orphelinats et les travailleurs sociaux trouveront aussi dans ces conclusions quelques indications en vue d'une action concertée pour l'amélioration de la vie émotionnelle de leurs protégés. Les réunions fréquentes et régulières du personnel chargé des enfants dans chaque orphelinat rendront à ceux-ci évident et sensible l'accord unanime qu'ils doivent trouver chez leurs éducateurs, pour le développement de leur sentiment de sécurité et de leur équilibre émotionnel. Et cet équilibre émotionnel aura de grandes chances de s'affermir de plus en plus à l'occasion des succès personnels qu'ils remporteront en s'adonnant aux activités

variées que leur offrira une réelle organisation de loisirs, basée sur une étude sérieuse des besoins des protégés et des possibilités de chaque institution. Il ne semble pas inutile d'insister sur le fait que le problème de l'instabilité émotionnelle est avant tout un problème de relations personnelles; un excellent moyen que chaque institution pourrait prendre pour guérir cette instabilité chez ses protégés, serait de retenir les services d'un travailleur social dont le rôle serait surtout d'étudier les relations personnelles de chaque enfant en particulier. Ainsi, l'orphelinat qui mettra au service de ses protégés la science et l'art du travailleur social verra sûrement s'améliorer leur condition émotionnelle. Et puisque les émotions sont à la source de l'activité, ceux qui auront aidé un enfant à acquiescer son équilibre émotionnel, l'auront aussi aidé à assurer l'équilibre de sa vie sur tous les plans où peut se manifester son activité.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Abramson, Jadwiga, L'enfant et l'adolescent instables. Etudes cliniques et psychologiques, Paris, Alcan, Presses universitaires de France, 1940, XIX-390 pages.

Analyse de la nature et du développement de l'instabilité basée sur des études horizontales et longitudinales de 1117 enfants vus pour la première fois pendant les années 1926-1928 à la Clinique Annexe de Neuro-Psychiatrie Infantile.

Alabastro, Augusta et Agata Sidlauskaitė, Nuove ricerche sui fanciulli instabili, Milano, Societa editrice Vita e pensiero, 1944, XV-202 pages.

Les auteurs décrivent la recherche qu'elles ont faite en Italie, pendant deux ans, auprès de cent enfants âgés de six à quinze ans. Leur but était d'essayer de définir le syndrome de l'instabilité infantile à l'aide d'observations systématiques, d'entrevues avec les éducateurs, d'examens physiques, neurologiques et psychomoteurs et de tests psychologiques.

Beley, André-P.-L., L'enfant instable, Problème clinique individuel, problème social, Paris, Presses universitaires de France, 1951, 142 pages.

L'auteur, après avoir fait une étude historique du concept d'instabilité, décrit la recherche clinique qu'il a conduite d'après quatre-vingt-quatre observations médicales et rapports médico-légaux où l'instabilité psycho-motrice était apparente. A l'aide de divers procédés d'investigations tels que l'enquête sociale, les examens neurologiques, les tests psychologiques et psychiatriques et l'observation organisée, il essaie de définir le syndrome d'instabilité infantile qui pourrait résulter de l'ensemble des corrélations motrices, émotives et sociales du comportement.

Bourgeois, abbé Charles-Edouard, Une richesse à sauver, l'enfant sans soutien, Montréal, Le Centre familial, 1946, 256 pages.

Thèse de doctorat présentée à l'Université d'Ottawa, dans laquelle l'auteur étudie le problème de l'enfance abandonnée dans la Province de Québec, les lois et les différentes sortes d'institutions qui ont rapport à cette classe malheureuse. Il suggère quelques plans et remèdes.

Bowlby, John, Soins maternels et santé mentale, Genève, Organisation mondiale de la santé, 1951, 199 pages.

L'auteur fait rapport d'une recherche descriptive sur les besoins des enfants sans foyer. Après avoir passé en revue la littérature psychologique et psychiatrique, il a visité plusieurs pays d'Europe et d'Amérique pour discuter avec les chercheurs eux-mêmes les études en cours. Plusieurs des recherches qu'il étudie concernent l'instabilité émotive d'enfants privés de famille.

Brown, Fred, The Problem of Nervousness and Its Objective Verification in Children, dans The Journal of Abnormal and Social Psychology, Volume 31, N° 2, livraison de juillet 1936, pages 194-207.

L'auteur explique ici son concept de "nervosité" chez l'enfant et donne le procédé qu'il a suivi pour préparer son questionnaire: "Personality Inventory for Children".

_____, Neuroticism of Institutions versus Non-institutions Children, dans The Journal of Applied Psychology, Volume 21, N° 4, livraison d'août 1937, pages 379-383.

Il s'agit d'une étude que l'auteur a faite à l'aide de son questionnaire "Personality Inventory for Children" sur un groupe d'orphelins et deux groupes contrôles dont l'un fut pris dans la population générale du lieu et l'autre dans une population de basse condition socio-économique. Cette enquête voulait comparer l'instabilité émotionnelle des orphelins à celle des deux populations ci-haut mentionnées.

Cowan, Edwina A., and Eva Stout, A Comparative Study of the Adjustment Made by Foster Children After Complete and Partial Breaks in Continuity of Home Environments, dans The American Journal of Orthopsychiatry, Volume 9, N° 2, livraison d'avril 1939, pages 330-338.

Etude systématique faite d'après les fiches tenues par les assistantes sociales chargées de visiter des enfants placés en foyer nourricier en vue d'évaluer la différence de comportement des enfants auxquels on permettait quelques contacts avec leur foyer antérieur et de ceux qui ne jouissaient pas de cette permission.

Gesell, Arnold et Catherine S. Amatruda, Developmental Diagnosis, Normal and Abnormal Child Development, New York, Hoeber, 1947, XVI-496 pages.

Cet ouvrage est le résultat de recherches poursuivies pendant vingt ans et consistant dans l'observation méthodique d'une grande quantité d'enfants, examinés à partir de leur naissance jusqu'à l'âge de cinq ans. Le volume présente les normes concrètes de maturité que les auteurs ont ainsi réussi à établir.

Goldfarb, William, Variations in Adolescent Adjustment of Institutionally-reared Children, dans The American Journal of Orthopsychiatry, Volume 17, N° 3, livraison de juillet 1947, pages 449-457.

Dans cette étude, l'auteur cherche à déterminer l'influence des facteurs pouvant expliquer que dans le groupe des adolescents examinés après un placement en foyers nourriciers, certains étaient bien adaptés et d'autres plus nombreux, mésadaptés. Pour une étude statistique critique des dossiers sociaux de ces enfants, il a essayé de découvrir s'il y avait eu une différence entre les expériences institutionnelles des deux groupes comparés, si l'adaptation individuelle de chaque enfant avait une tendance à être constante et si l'influence des vrais parents et des parents nourriciers s'était fait sentir dans le processus d'adaptation des enfants.

Mateer, Florence, The Unstable Child, New York, Appleton and Company, 1922, XII-471 pages.

La recherche décrite dans cet ouvrage a porté sur seize cents enfants, la plupart adolescents, qui furent étudiés à l'aide de tests d'associations et d'intelligence, d'examens anthropométriques et d'entrevues personnelles. L'auteur suggère des mesures éducatives susceptibles d'améliorer les instables.

Mc Nemar, Quinn, Psychological Statistics, New York, John Wiley and Sons, 1949, VIII-364 pages.

Ce volume couvre en ordre logique presque toutes les techniques statistiques dont l'usage est fréquent dans les recherches psychologiques. Il donne de plus les tables nécessaires à l'emploi de ces techniques. En ce qui concerne plus particulièrement cette recherche, l'auteur traite des méthodes à employer lorsqu'on compare des groupes plutôt restreints.

Quatrième rapport du ministère de la santé pour l'année 1947, Province de Québec, ministère de la santé, janvier 1949, 368 pages.

En plus d'un rapport des activités du ministère concerné, cette publication fournit les statistiques concernant l'admission dans les institutions d'Assistance Publique, tels que les hôpitaux, asiles et orphelinats de la Province de Québec. C'est la seule source officielle qui ait pu servir à préparer l'échantillon de la présente étude.

Shevenell, Raymond-Henri, o.m.i., The Preparation of "L'inventaire de la personnalité Brown-Ottawa", these (non publiée) de maîtrise es arts présentée à la faculté des Arts de l'Université d'Ottawa, 1946, 57 pages.

C'est un rapport sur la préparation de la version française du questionnaire psycho-névrotique de Fred Brown: Personality Inventory for Children. On y traite aussi de la nature du concept de nervosité chez l'enfant et de l'histoire des questionnaires psycho-névrotiques.

Stevenson, Margaret, Some Emotional Problems of Orphenage Children, dans The Canadian Journal of Psychology, Volume 6, N° 4, livraison de décembre 1952, pages 179-182.

Dans cet article l'auteur présente les résultats d'une recherche qu'elle a faite à l'aide du Children's Apperception Test de Bellak. De l'étude de vingt-quatre protégés des orphelinats de la ville de Halifax, comparés à vingt-quatre enfants de familles régulières de la même ville, elle tire un portrait clinique du protégé des orphelinats et fait quelques suggestions pour l'amélioration de son sort.

APPENDICE 1

L'INVENTAIRE DE LA PERSONNALITE BROWN-OTTAWA

L'INVENTAIRE DE LA PERSONNALITÉ BROWN - OTTAWA

Personality Inventory for Children, by Fred Brown

TOTAL:

Traduit et adapté sous la direction de R.-H. SHEVENELL, O.M.I

La préparation de ce questionnaire a été facilitée par un don du Conseil canadien des Recherches en Éducation

NOM	ÂGE (au dernier anniversaire)	DATE		
DATE DE NAISSANCE	ÉCOLE	GRADE		
1 ^o Vous sentez-vous très mal à l'aise lorsqu'on vous gronde?			OUI	NON
2 ^a Avez-vous souvent les pieds ou les mains engourdis?			OUI	NON
3 ^o Vous arrive-t-il souvent de vous réveiller au milieu de la nuit?			OUI	NON
4 ^b Trouvez-vous que vos parents sont trop sévères pour vous?			OUI	NON
5 ^a Faites-vous bien des fautes dans vos devoirs?			OUI	NON
6 ^o Prenez-vous du temps à vous calmer après une colère?			OUI	NON
7 ^a Trouvez-vous cela difficile d'être attentif en classe?			OUI	NON
8 ^o Vous semble-t-il qu'on ne vous comprend pas?			OUI	NON
9 ^a Vous sentez-vous quelquefois sur le point de perdre connaissance?			OUI	NON
10 ^b Les devoirs de classe sont-ils trop difficiles pour vous?			OUI	NON
11 ^o Avez-vous déjà rêvé que votre mère était morte?			OUI	NON
12 ^b Avez-vous quelquefois le désir de vous sauver de chez vous?			OUI	NON
13 ^a Avez-vous de gros maux de tête une ou deux fois par semaine?			OUI	NON
14 ^o Avez-vous de la difficulté à vous rappeler les choses?			OUI	NON
15 ^b Vos parents se fâchent-ils souvent contre vous?			OUI	NON
16 ^o Votre coeur bat-il des fois de façon à vous empêcher de dormir?			OUI	NON
17 ^o Vous fâchez-vous quand on vous taquine?			OUI	NON
18 ^a Pensez-vous que vos notes sont trop basses à l'école?			OUI	NON
19 ^b Avez-vous un frère ou une soeur que vos parents semblent aimer mieux que vous?			OUI	NON

Publié par les Éditions de l'Université d'Ottawa "This translation of the Personality Inventory for Children, by Fred Brown, is authorized for sale by express permission of the Psychological Corporation, New York, N.Y., under its copyright of 1935" Tous droits réservés par l'Institut de Psychologie de l'Université d'Ottawa, 1945, 1947

Ce questionnaire est enregistré. Sa reproduction en tout ou en partie, soit au muméographe, soit a la gélatine, ou de toute autre façon, en vue de vente ou de distribution gratuite, est une violation des droits d'auteur

20 ^c	Vous sentez-vous habituellement énervé?	OUI	NON
21 ^a	Etes-vous très difficile au sujet de la nourriture?	OUI	NON
22 ^d	Vous arrive-t-il parfois de penser à vous-même au point d'oublier où vous êtes?	OUI	NON
23 ^a	Vous est-il déjà arrivé d'avoir été incapable de voir ou d'entendre pendant quelques instants?	OUI	NON
24 ^b	Vous a-t-on dit à la maison que les enfants devaient se taire et écouter?	OUI	NON
25 ^d	Vous semble-t-il quelquefois que vous n'êtes pas comme les autres enfants?	OUI	NON
26 ^d	Trouvez-vous que vos parents s'attendent à beaucoup trop de vous?	OUI	NON
27 ^a	Vous sentez-vous toujours fatigué?	OUI	NON
28 ^c	Etes-vous embêté par des choses qui ne semblent pas embêter les autres?	OUI	NON
29 ^a	Avez-vous d'ordinaire les mains et les pieds froids?	OUI	NON
30 ^d	Faites-vous ordinairement des rêves épeurants?	OUI	NON
31 ^a	Echappez-vous souvent ce que vous tenez?	OUI	NON
32 ^d	Avez-vous quelquefois un désir très fort de prendre un objet qui ne vous appartient pas?	OUI	NON
33 ^a	Trouvez-vous cela difficile de parler en classe quand le professeur vous questionne?	OUI	NON
34 ^c	Est-ce qu'on trouve que vous avez mauvais caractère?	OUI	NON
35 ^a	Vous sentez-vous toujours nerveux?	OUI	NON
36 ^c	Vous quereliez-vous souvent avec vos camarades?	OUI	NON
37 ^a	Vos bras et vos jambes remuent-ils parfois malgré vous?	OUI	NON
38 ^c	Etes-vous toujours malchanceux?	OUI	NON
39 ^a	Avez-vous souvent mal au ventre?	OUI	NON
40 ^d	Avez-vous toujours la crainte qu'un malheur va vous arriver?	OUI	NON
41 ^c	Lorsqu'on vous dit de faire quelque chose, êtes-vous porté à faire le contraire?	OUI	NON
42 ^a	Votre lit est-il parfois mouillé quand vous vous levez le matin?	OUI	NON
43 ^d	Prenez-vous parfois beaucoup de temps à vous endormir le soir?	OUI	NON
44 ^d	Refusez-vous quelquefois de jouer parce que vous avez peur de perdre?	OUI	NON
45 ^a	Avez-vous parfois des douleurs subites dans la tête?	OUI	NON
46 ^c	Est-ce facile de vous faire fâcher?	OUI	NON
47 ^d	Avez-vous déjà rêvé que vous étiez enfermé à clef dans une chambre et incapable d'en sortir?	OUI	NON
48 ^b	Vous êtes-vous déjà sauvé de la maison?	OUI	NON
49 ^a	Vous fatiguez-vous facilement?	OUI	NON

50 ^p	Avez-vous déjà rêvé que votre père était mort?	OUI	NON
51 ^p	Vous faites-vous trop mener à la maison?	OUI	NON
52 ^a	Est-ce que parfois la vue de la nourriture vous rend malade?	OUI	NON
53 ^p	Bégayez-vous quand vous voulez parler?	OUI	NON
54 ^p	Vous semble-t-il parfois que vos parents ne sont pas vos vrais parents?	OUI	NON
55 ^a	Avez-vous souvent le nez bouché?	OUI	NON
56 ^p	Y a-t-il des idées qui vous reviennent sans cesse dans la tête même si vous ne voulez plus y penser?	OUI	NON
57 ^p	Vos parents vous "orientent-ils par la tête"?	OUI	NON
58 ^p	Souhaiteriez-vous parfois être fait autrement que vous ne l'êtes?	OUI	NON
59 ^a	Vous arrive-t-il parfois de vous mettre à tousser et à éternuer?	OUI	NON
60 ^p	Changez-vous souvent d'idée avant de faire quelque chose?	OUI	NON
61 ^a	Vous arrive-t-il parfois de n'être plus capable de sentir vos bras, vos doigts ou vos jambes?	OUI	NON
62 ^p	Vous sentez-vous parfois en peine quand il n'y a rien à faire?	OUI	NON
63 ^c	D'ordinaire, les lumières fortes vous fatiguent-elles?	OUI	NON
64 ^p	Avez-vous parfois honte de vos rêves?	OUI	NON
65 ^p	Votre mère est-elle trop sévère pour vous?	OUI	NON
66 ^a	Avez-vous souvent mal aux dents?	OUI	NON
67 ^c	Avez-vous d'ordinaire mal à la tête lorsqu'on vous dit de faire quelque chose qui vous déplaît?	OUI	NON
68 ^p	Est-ce que la question d'argent est parfois pour vous un sujet d'inquiétude?	OUI	NON
69 ^a	Etes-vous facilement essoufflé?	OUI	NON
70 ^p	Craignez-vous parfois que les gens ne croient pas ce que vous leur dites?	OUI	NON
71 ^a	Vous sentez-vous fatigué ou épuisé quand vous vous levez le matin?	OUI	NON
72 ^p	Votre père se met-il souvent en colère?	OUI	NON
73 ^p	Rêvez-vous parfois que vous essayez de vous sauver de quelqu'un qui veut vous faire mal?	OUI	NON
74 ^a	Vous arrive-t-il quelquefois de vomir après les repas?	OUI	NON
75 ^c	Le tapage vous tombe-t-il sur les nerfs?	OUI	NON
76 ^a	Votre main tremble-t-elle parfois au point de vous empêcher d'écrire?	OUI	NON
77 ^p	Vous sentez-vous habituellement triste?	OUI	NON
78 ^a	Avez-vous parfois des douleurs qui changent de place dans votre corps?	OUI	NON
79 ^c	Est-ce que c'est très facile de vous faire de la peine?	OUI	NON
80 ^a	Avez-vous souvent besoin d'aller aux toilettes?	OUI	NON

Notes cliniques

	Facteurs		Appréciation		Recommandations
a)	2 49 9 52 13 55 21 59 23 61 27 66 29 69 31 71 35 74 37 76 39 78 42 80 45				
b)	4 51 12 54 15 57 19 65 24 68 48 72				
c)	1 38 6 41 17 46 20 63 28 67 34 75 36 79				
d)	3 44 8 47 11 50 14 53 16 56 22 58 25 60 26 62 30 64 32 70 40 73 43 77				
e)	5 18 7 33 10				

APPENDICE 2

LA FICHE STATISTIQUE

APPENDICE 2

LA FICHE STATISTIQUE

La fiche statistique préparée pour cette recherche mesure trois pouces par cinq pouces; elle est divisée en seize carreaux d'égale grandeur numérotés de un à seize. Dans la première phase de la recherche, dix de ces carreaux contenaient chacun une donnée pouvant servir à la recherche; dans la seconde phase deux carreaux de plus furent utilisés.

Chaque donnée fut représentée par un chiffre ou une lettre. La signification de ces chiffres et lettres a été résumée en une fiche clef dont on trouvera une illustration à la page

La première section de la fiche employée pour la première phase de la recherche portait le numéro d'ordre du sujet examiné, la deuxième sa date de naissance, la troisième la date de son entrée à l'institution, la quatrième la classe dans laquelle il se trouvait alors. On trouvait la cause de son entrée à l'orphelinat dans la cinquième, la sixième ou la septième section. La cinquième section portait le chiffre 1, 2 ou 3, selon que la cause d'entrée de l'enfant à l'institution était la mort de son père (1), de sa mère (2), ou des deux (3). La sixième section portait le chiffre 1 ou 2, s'il était de naissance illégitime (1) ou de parents incapables (2); enfin, si l'enfant était à l'orphelinat à cause de la séparation de ses parents, la septième section portait le signe V. Le numéro d'ordre de son orphelinat fut inscrit dans la huitième section, son sexe (M ou F) dans la neuvième et dans la treizième on inscrivait son résultat sur le Brown-Ottawa avec la date à laquelle il

avait répondu à ce questionnaire.

Pour la seconde phase de la recherche on ajouta sur la fiche deux données supplémentaires. La dixième section de la fiche contenait un chiffre indiquant le nombre de contacts que l'enfant avait eus avec ses parents entre le premier septembre 1953 et le premier février 1954. Le signe V inscrit dans la douzième section indiquait que cet enfant avait vécu en institution avant l'âge de six ans.

A titre d'exemple, voici comment se lit la fiche que l'on trouvera à la page suivante sous la fiche clef.

Il s'agit du sujet numéro dix, né le deux mai 1941. Entré à l'orphelinat le vingt-et-un septembre 1948, cet enfant était en sixième année en classe au moment de l'examen. A cause de l'incapacité de ses parents il vivait à l'orphelinat numéro 1. C'est un garçon qui a eu, dans la période de temps indiquée plus haut, trois contacts avec ses parents. Il a vécu en institution avant l'âge de six ans. Son résultat a été de trente-quatre sur le questionnaire Brown-Ottawa auquel il a répondu le douze février 1954.

La fiche clef

1 Numéro du sujet	2 Date de naissance	3 Date d'entrée à l'institution	4 Classe
5 Mort 1- du père 2- de la mère 3- des deux	6 1- Naissance illégitime 2- Incapacité des parents	7 Séparation des parents	8 Institutions 1,2,3,4,5,6, 7,8
9 Sexe M ou F	10 Nombre de con- tacts avec les parents	11	12 A vécu en institution avant l'âge de six ans
13 Résultat du <u>Brown-Ottawa</u> Date du test	14	15	16

Un exemple

1 10	2 2-5-41	3 21-9-48	4 6e
5	6 2	7	8 1
9 M	10 3	11	12 V
13 34 12-2-54	14	15	16

APPENDICE 3

LES DONNEES PREMIERES

Tableau XXIII.- Numéros d'ordre des orphelinats et des questionnaires de la première phase de la recherche avec sexe des enfants examinés et date de leur examen.

Orphelinat	Questionnaires	Sexe	Date de l'examen
N° 1	1- 55	Garçons	21-3-49
N° 2	56-109	Filles	22-1-49
N° 3	110-145	Filles	6-2-49
N° 4	146-193 194-236	Filles Garçons	7-7-49 7-7-49
N° 5	237-279 280-321	Garçons Filles	8-7-49 8-7-49
N° 6	322-356 357-386	Garçons Filles	9-7-49 9-7-49
N° 7	387-435	Garçons	13-7-49
N° 8	436-483	Filles	13-7-49

Tableau XXIV.- Numéros d'ordre des orphelinats et des questionnaires de la seconde phase de la recherche avec sexe des enfants examinés et date de leur examen.

Orphelinat	Questionnaires	Sexe	Date de l'examen
N° 1	1- 80	Garçons	12-2-54
N° 2	81-130	Filles	11-2-54
N° 3	131-144	Filles	3-3-54
N° 4	145-200 201-247	Filles Garçons	25-2-54 25-2-54
N° 5	248-283 284-332	Filles Garçons	24-2-54 24-2-54
N° 6	333-367 368-418	Filles Garçons	26-2-54 26-2-54
N° 7	419-493	Garçons	5-2-54
N° 8	494-572	Filles	18-2-54

Tableau XXV.- Résultats obtenus sur le Brown-Ottawa en 1949, par 483 protégés des grands orphelinats ordinaires de la Province de Québec, d'après l'orphelinat et d'après le sexe.

Classe de résultats	Fréquence totale	Fréquence d'après l'orphelinat								Fréquence d'après le sexe	
		1	2	3	4	5	6	7	8	Garçons	Filles
N :	483	55	54	36	91	85	65	49	48	225	258
70-74	1					1				1	
65-69	1								1		1
60-64	4						1	2	1	3	1
55-59	11	2		1	1	4	1		2	7	4
50-54	12	1	1		2	6		2		5	7
45-49	38	4	3	1	8	12	4	3	3	19	19
40-44	50	6	8	3	11	5	5	6	6	24	26
35-39	77	10	9	3	16	14	8	11	6	43	34
30-34	68	6	7	3	13	11	11	6	11	28	40
25-29	83	10	13	7	12	10	10	11	10	40	43
20-24	56	9	3	10	15	7	5	5	2	23	33
15-19	32	1	3	4	7	5	7	2	3	10	22
10-14	24	3	4	3	1	3	8	1	1	10	14
5-9	21	2	3	1	5	3	5		2	11	10
0-4	5	1				4				1	4

Tableau XXVI.- Résultats obtenus sur le Brown-Ottawa en 1954 par 572 protégés des grands orphelinats ordinaires de la province de Québec, d'après l'orphelinat et d'après le sexe.

Classe de résultats	Fréquence totale	Fréquence d'après l'orphelinat								Fréquence d'après le sexe	
		1	2	3	4	5	6	7	8	Garçons	Filles
N:	572	80	50	14	103	85	86	75	79	302	270
65-69	1						1			1	
60-64	1					1					1
55-59	10	1	2		4	3				3	7
50-54	21	1	1	2	1	4	6	2	4	9	12
45-49	37	6	2	2	11	4	5	3	4	20	17
40-44	63	6	7	1	11	11	10	5	12	25	38
35-39	85	9	8	1	23	10	18	5	11	45	40
30-34	88	11	6	1	15	15	8	12	20	40	48
25-29	87	8	6	2	21	14	14	14	8	52	35
20-24	65	12	8	2	7	6	14	7	9	33	32
15-19	46	12	7	2	4	6	3	5	7	24	22
10-14	32	5		1	5	5	4	12		25	7
5-9	24	7	3			4	1	5	4	16	8
0-4	12	2			1	2	2	5		9	3

Tableau XXVII.- Résultats obtenus sur le Brown-Ottawa pour 800 enfants des deux sexes d'Ottawa et des environs.

Classe de résultats	Fréquence
57-59	1
54-56	3
51-53	4
48-50	4
45-47	12
42-44	19
39-41	27
36-38	33
33-35	33
30-32	43
27-29	58
24-26	66
21-23	82
18-20	87
15-17	84
12-14	90
9-11	68
6-8	52
3-5	27
0-2	7

Tableau XXVIII.- Résultats distribués selon la durée du stage à l'orphelinat des classes de protégés: II.- Orphelins de mère, V.- Enfants de parents incapables et VI.- Enfants de parents séparés. (Première phase).

Classe de résultats	Fréquence d'après les classes de protégés et le stage					
	II		V		VI	
	moins de 2 ans	plus de 4 ans	moins de 2 ans	plus de 4 ans	moins de 2 ans	plus de 4 ans
N:	27	37	63	23	25	54
65-69			1			
60-64			1		2	1
55-59			1	2	1	
50-54	1				2	1
45-49	2		6		2	6
40-44	3	3	7	3		5
35-39	6	10	12	6	2	7
30-34	3	5	7	5	3	9
25-29	4	3	7	3	6	12
20-24	4	5	7	3	4	5
15-19	2	4	2	1	1	6
10-14	1	5	6			2
5-9	1	2	4		1	
0-4			2		1	

Comme il a été dit aux pages 54 et 55, les classes de protégés I.- Orphelins de père, III.- Orphelins de père et mère et IV.- Enfants de naissance illégitime ne sont pas étudiées ici.

Tableau XXIX.- Résultats des protégés distribués selon la cause de leur entrée à l'orphelinat. (Première phase)

Classe de résultats	Fréquence pour chaque cause d'entrée					
	I	II	III	IV	V	VI
N:	72	112	13	41	109	120
65-69					1	
60-64					1	3
55-59		3			4	3
50-54	1	1		4	1	5
45-49	6	6	1	4	8	11
40-44	8	9	2	10	12	10
35-39	8	24	1	6	22	13
30-34	10	16	4	4	13	18
25-29	14	17	3	8	14	27
20-24	14	11		3	14	12
15-19	2	11		1	4	11
10-14	7	7		1	7	2
5-9	2	7	2		6	2
0-4					2	3

Ces causes d'entrée sont par ordre: I.- Mort du père, II.- Mort de la mère, III.- Mort du père et de la mère, IV.- Naissance illégitime, V.- Incapacité des parents et VI.- Séparation des parents.

Tableau XXX.- Résultats dans cinq orphelinats, les questionnaires des enfants de naissance illégitime ayant été éliminés. (Première phase).

Classe de résultats	Fréquence dans l'orphelinat				
	N° 3	N° 5	N° 6	N° 7	N° 8
N:	33	80	65	32	43
70-74		1			
65-69					1
60-64			1	2	1
55-59	1	4	1		2
50-54		5		1	
45-49	1	11	4	1	2
40-44	3	5	5	4	3
35-39	2	13	8	7	6
30-34	3	10	11	5	11
25-29	6	9	10	6	10
20-24	10	7	5	3	2
15-19	3	5	7	2	3
10-14	3	3	8	1	
5-9	1	3	5		2
0-4		4			

Tableau XXXI.- Résultats obtenus sur le Brown-Ottawa par l'ensemble des protégés des orphelinats numéros 1 et 7 (Groupe A) et l'ensemble des protégés des orphelinats 2, 3, 4, 5, 6 et 8 (Groupe B). (Seconde phase).

Classe de résultats	Groupe A N: 155	Groupe B 417
65-69		1
60-64		1
55-59	1	9
50-54	3	18
45-49	9	28
40-44	11	52
35-39	14	71
30-34	23	65
25-29	22	65
20-24	19	46
15-19	17	29
10-14	17	15
5-9	12	12
0-4	7	5

Tableau XXXII.- Résultats obtenus sur le Brown-Ottawa dans les orphelinats mixtes 4, 5 et 6 par les garçons et les filles groupés séparément. (Seconde phase).

Classe de résultats	Fréquence dans l'orphelinat						
	N° 4		N° 5		N° 6		
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
	N:	47	56	49	36	51	35
65-69						1	
60-64				1			
55-59		4	2	1			
50-54			1	3	5	1	
45-59	5	6	3	1	3	2	
40-44	5	6	5	6	4	6	
35-39	14	9	6	4	11	7	
30-34	5	10	8	7	4	4	
25-29	10	11	11	3	9	5	
20-24	3	4	4	2	7	7	
15-19	2	2	3	3	2	1	
10-14	3	2	2	3	3	1	
5-9			3	1	1		
0-4		1	1	1	1	1	

Tableau XXXIII.- Résultats obtenus sur le Brown-Ottawa par les enfants des orphelinats numéros 1 et 7 et ceux des autres orphelinats numéros 2, 3, 4, 5, 6 et 8, groupés selon la cause de leur entrée à l'institution. (Seconde phase).

Classe de résultats	Fréquence pour l'ensemble des orphelinats											
	N ^{os} 1 et 7 selon la cause d'entrée						N ^{os} 2, 3, 4, 5, 6, et 8 selon la cause d'entrée					
	I	II	III	IV	V	VI	I	II	III	IV	V	VI
N:28	15		2	11	47	52	65	77	6	9	125	135
65-69									1			
60-64												1
55-59						1	1	1			4	3
50-54	2				1		1	3	2		9	3
45-49	1	3		1	2	2	1	8			10	9
40-44		2	1	1	4	3	8	9		3	13	18
35-39	3	1		3	4	3	15	14	3	2	13	24
30-34	6	2		2	7	7	10	17			16	22
25-29	4	3		1	4	9	11	12	1	1	25	14
20-24	3	2		1	7	6	7	5		1	18	16
15-19	4		1	1	6	5	4	2		1	9	13
10-14	2	1			8	10	6	3			4	3
5-9	1			1	3	4	1	1			3	7
0-4	2	1			1	2		2			1	2

Les six différentes causes d'entrées sont ainsi identifiées:
 I.- Mort du père, II.- Mort de la mère, III.- Mort des deux parents,
 IV.- Naissance illégitime, V.- Incapacité des parents, VI.- Séparation des parents.

Tableau XXXIV.- Résultats des protégés des six orphelinats moins stables (2, 3, 4, 5, 6 et 8) distribués selon la cause de leur entrée à l'institution et la durée de leur stage. (Seconde phase).

Classe de résultats	Cause d'entrée							
	I		II		V		VI	
	moins de 2 ans	plus de 4 ans	moins de 2 ans	plus de 4 ans	moins de 2 ans	plus de 4 ans	moins de 2 ans	plus de 4 ans
N:	11	31	20	36	27	73	46	40
60-64								1
55-59		1				1	2	1
50-54				1	1	5	2	1
45-49		1	4	3	1	9	6	1
40-44	2	2	2	5	2	8	6	7
35-39	2	7	5	6	3	7	5	6
30-34	1	4	4	6	7	10	8	6
25-29	4	6	3	9	6	13	5	2
20-24		5	1	1	1	13	2	6
15-19	1	1		1	5	4	7	4
10-14	1	3	1	2	1	1	1	1
5-9		1				2	2	2
0-4				2				2

Tableau XXXV.- Fréquences de résultats des protégés distribués selon les groupes d'orphelinats et selon qu'ils étaient entrés en institutions avant l'âge de six ans ou après cet âge, la cause d'entrée I.- Mort du père ayant été éliminée. (Seconde phase).

Classe de résultats	Groupe A d'orphelinats, protégés entrés		Groupe B d'orphelinats, protégés entrés	
	avant six ans	après six ans	avant six ans	après six ans
	N: 21	106	59	293
65-69				1
60-64				1
55-59		1	3	5
50-54		1	2	15
45-49	3	5	6	21
40-44	2	9	5	39
35-39	3	8	11	45
30-34	4	13	11	44
25-29	2	16	10	43
20-24	5	11	3	36
15-19	2	11	7	18
10-14		15	1	9
5-9		11		11
0-4		5		5

Tableau XXXVI.- Résultats des protégés du Groupe B d'institutions (2, 3, 4, 5, 6 et 8) distribués selon le nombre de contacts qu'ils avaient eus avec leurs parents, la cause d'entrée I.- Mort du père ayant été éliminée. (Seconde phase).

Classe de résultats	Fréquence du nombre de contacts														
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	13	20	26	
N: 22	33	17	26	12	22	33	11	4	6	15	17	33	19	28	
65-69		1			1										
60-64		1				1									
55-59	2	6		1			1						3		
50-54	4	13	2	2			1	1			1	1	1		
45-49	5	22	3		2	4	2		1		2	1	2		
40-44	2	42		3		3	3	3	1		4	1	7	4	
35-39	4	52	3	5	2	5	4	2	1	1	2		4	4	
30-34	2	53		3	2	4	5	2		2	1	3	8	3	
25-29	1	52	3	6	2	3	6			2	4	4	4	1	
20-24	1	38	3	4	1	1	5	1	1		1	3	2	2	
15-19	1	24	3	2	2	1	3							1	
10-14		10					1	1		1		1	1	1	
5-9		11			1				1				1	3	
0-4		5					1				1			2	

APPENDICE 4

SOMMAIRE DE

L'instabilité émotionnelle dans les grands
orphelinats de la Province de Québec

APPENDICE 4

SOMMAIRE DE

L'instabilité émotionnelle dans les grands orphelinats de la Province de Québec¹

Les responsables des orphelinats reconnaissent bien qu'il y a une différence marquée entre la stabilité émotionnelle de leurs protégés et celle des enfants qui vivent dans leur foyer. Mais quelle est cette différence et quels en sont les facteurs? Voilà ce que cette étude a voulu préciser.

L'inventaire de la personnalité Brown-Ottawa fut donné à deux reprises; d'abord à 483 protégés de huit grands orphelinats de plus de 90 enfants et cinq ans plus tard aux 572 nouveaux protégés des mêmes orphelinats. Ces jeunes étaient répartis sur les âges de 9 à 14 ans la première fois et de 11 à 14 ans la seconde, et dans quatre régions de la Province de Québec: Québec, Montréal-Hull, Trois-Rivières-Sherbrooke et Chicoutimi-Rimouski.

Procédant par comparaisons des moyennes de résultats et par évaluation critique des différences, à l'aide du rapport "t", on est arrivé aux conclusions suivantes dans les deux phases de la recherche:

1. Les protégés des orphelinats sont plus instables que les enfants qui vivent dans leur foyer.

2. Les garçons et les filles des orphelinats ont le même indice d'instabilité émotionnelle.

¹ Thèse de doctorat présentée par l'abbé Reynald Rivard, en 1955, à l'Institut de Psychologie de l'Université d'Ottawa, 132 pages.

3. La durée du stage dans l'orphelinat n'a pas montré d'influence sur l'instabilité des protégés examinés.

4. La cause pour laquelle les enfants sont entrés à l'orphelinat s'est avérée un facteur influent de leur instabilité émotionnelle.

5. Le milieu spécial que constituent certains orphelinats a une influence marquée sur la stabilité émotionnelle de leurs protégés et diminue même de beaucoup l'action des facteurs d'instabilité.

Les données et observations recueillies pendant la seconde phase de la recherche ont apporté d'autres conclusions plus précises:

1. Un nombre de contacts, même restreint, des enfants avec leurs parents améliore leur stabilité émotionnelle.

2. Un stage en institution avant l'âge de six ans est préjudiciable à la stabilité émotionnelle des enfants.

L'analyse de ces résultats et les observations faites par l'auteur au cours de la recherche l'amènent à suggérer les mesures suivantes en vue d'améliorer l'instabilité des protégés: de fréquentes réunions du personnel en charge des protégés, une organisation rationnelle des loisirs et activités extra-scolaires de ces enfants et l'établissement d'un service social personnel dans chaque orphelinat.

F I N I S